

## SOMMAIRE

### Villes

1. « Nogent / Le maire (LR) s'oppose à la scission de l'agglomération de l'Est Parisien » - Le Parisien
2. « Fontenay / Un PLU sur le mode participatif afin d'assurer ses arrières » - La Gazette

### Département

- 1) « Plus de 61 000 collégiens équipés d'un ordinateur » - Le Parisien
- 2) « Education / Les mairies à la rescousse pour les fournitures » - Le Parisien
- 3) « Plus de 47 000 repas servis par Août secours alimentaire » - 94 Citoyens

### Région / Régionales

- 1) « La révolution du passe Navigo à tarif unique » - Le Parisien
- 2) « Valérie Pécresse à l'épreuve des chefs d'entreprise » - 94 Citoyens
- 3) « Grand Paris Aménagement est né, la bataille continue » - La Gazette

### Politique nationale

- 1) « Le Maire veut rétablir la double peine » - Le Figaro
- 2) « NKM veut baisser les impôts « par l'ascenseur » - Les Echos
- 3) « Après François de Rugy, Jean-Vincent Placé quitte à son tour EELV » - Le Monde
- 4) « Pourquoi Hollande se trompe systématiquement dans ses prévisions » - Le Figaro Eco
- 5) « La Rochelle : Une gauche à implosion » - Libération
- 6) « Valls lance le délicat chantier de la réforme du droit du travail » - Les Echos
- 7) « La baisse d'impôt devrait avoisiner les deux milliards » - Les Echos
- 8) « Contrôles des bagages, patrouilles : les mesures pour sécuriser les trains » - Les Echos
- 9) « L'agence économique des quartiers bientôt lancée » - Les Echos
- 10) « Fusion des régions : les agents attendent toujours » - La Gazette

# Revue de presse : Lundi 31 août 2015

---

11) « Timides fiançailles entre l'université et l'entreprise » - Le Monde

12) « Brèves » - Les Echos

## **Ouverture et curiosités**

1) « Les dépenses des collectivités en repli en 2014 » - La Gazette

2) « Longévité : la France (toujours) bien placée ! » - Le Point

3) « L'Europe du bilatéralisme, est-ce vraiment l'Europe ? » - Le Taurillon

4) « Migrants : face à l'ampleur de la crise, l'Europe cherche à agir » - Les Echos

5) « Migrants : les Européens face à l'urgence » - Le Monde

## Villes

« Nogent / Le maire (LR) s'oppose à la scission de l'agglomération de l'Est Parisien » - Le Parisien

### NOGENT

## Le maire (LR) s'oppose à la scission de l'agglomération de l'Est parisien

■ « Une erreur historique. » Dans l'édito du magazine de la rentrée, à paraître cette semaine, le maire (LR) de Nogent, Jacques JP Martin, s'indigne du redécoupage des futurs territoires du Grand Paris, dévoilé le 10 juillet. Il déplore la scission de l'Actep (Association des collectivités territoriales de l'Est parisien), qui perdra les trois villes frontalières de Seine-Saint-Denis — pourtant membres depuis quinze ans — pour intégrer Maisons-Alfort et Saint-Maur. « L'Actep a fait une erreur [...], juge-t-il, en préférant passer du statut d'association à celui de syndicat d'étude. [Sans cela], l'État n'aurait pas pu scinder l'Actep en deux territoires. » Jacques JP Martin réclame le maintien de la carte actuelle et attend les réponses de Matignon aux sollicitations du syndicat, d'ici à fin septembre.

« Fontenay / Un PLU sur le mode participatif afin d'assurer ses arrières » - La Gazette

## PRATIQUES LOCALES

URBANISME

Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) • 53 000 hab.

## Un PLU sur le mode participatif afin d'assurer ses arrières

« **P**épîte de l'est parisien » pour son développement économique et son importance en tant que nœud de transports, Fontenay-sous-Bois prépare son avenir. Déjà desservi par la ligne A du RER, proche de l'autoroute A86, la commune accueillera l'extension de la ligne 1 du métro, et la future ligne 15 du Grand Paris - Fontenay-sous-Bois. La révision de son plan local d'urbanisme, qui datait de 2007, est en cours, et a donné lieu à une vaste concertation citoyenne : des réunions de quartier durant la phase de diagnostic, des balades urbaines, quatre réunions de secteur sur les projets de développement et sur le règlement du PLU, avec, en point d'orgue, une consultation citoyenne organisée du 11 mai au 7 juin.

### Un enjeu de taille

« L'ADN de la ville, c'est de faire avec les gens, résume Jean-Philippe Gautrais, adjoint à la maire, délégué à l'urbanisme et à l'habitat. Cette consultation a été un outil de portage supplémentaire vis-à-vis des institutions. » Car, à l'orée de la naissance de la métropole du Grand Paris, l'enjeu est de taille : il s'agit d'éta-

### CONSULTATION CITOYENNE

1884 personnes ont participé à la consultation.  
1537 personnes ont voté pour le PLU, 95 ont voté contre.

### CONTACT

Jean-Philippe Gautrais, adjoint à la maire, délégué à l'urbanisme et à l'habitat, tél.: 01.49.74.74.74.

blir un document définitif pour le 31 décembre 2015, afin d'affirmer des options fortes. Le PLU prévoit la construction de 178 logements par an, sur 15 ans, dont la moitié de logements sociaux — alors que le préfet en souhaitait le double. Des règles ont été posées afin de limiter la ruée des promoteurs, avec l'extension de la zone de mixité sociale. Une orientation d'aménagement et de programmation « trame verte » a été élaborée, dont l'objectif est de conserver les 600 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts dans la zone des grands ensembles. « Notre PLU n'est pas défensif, argumente Jean-Philippe Gautrais. Il pose des objectifs : une ville accessible, avec des espaces verts préservés, des logements... C'est un projet offensif, à contre-courant du climat ambiant de densification à tout va. » Delphine Gerbeau



La concertation citoyenne a permis à tous de débattre et de s'engager autour du plan local d'urbanisme de la ville, à l'aube de la création du Grand Paris.

### Ce que prévoient les dernières lois

La loi « Notre » a finalement prévu la création de la métropole du Grand Paris le 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais le transfert de la compétence logement au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, donc, le périmètre des établissements publics de territoire (EPT) regroupant environ 300 000 habitants aura été défini, et les EPT créés. Selon la loi « Maptam », les plans locaux d'urbanisme seront désormais territorialisés. Leur élaboration reviendra aux EPT et ils seront validés par le conseil de Paris métropole. La métropole du Grand Paris élaborera un PLU regroupant les plans composés par les conseils de territoire, qui tiendront lieu de plans de secteurs. Dans ce contexte, Fontenay-sous-Bois a sécurisé son PLU, ce qui n'exclut pas une remise en cause ultérieure, une fois la compétence transférée à l'EPT.

Département

« Plus de 61 000 collégiens équipés d'un ordinateur » - Le Parisien

# Plus de 61 000 collégiens équipés d'un ordinateur



Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, le département va fournir aux élèves de 6<sup>e</sup> un ordinateur portable via le dispositif Ordival. Tous les collégiens du public en possèdent désormais un.

« **METTRE CHAQUE JEUNE à égalité** ». Le dispositif Ordival entre cette année dans sa 4<sup>e</sup> saison : c'est-à-dire que tous les collégiens du public seront désormais équipés d'un petit ordinateur portable fourni par le conseil départemental. En effet, depuis 2012, le Val-de-Marne équipe chaque année tous les élèves de 6<sup>e</sup>, leur permettant potentiellement de travailler en cours avec leur propre machine. Ceux du privé ont aussi commencé à être équipés.

« Nous faisons cela pour permettre aux jeunes d'apprendre dans les conditions de leur temps », explique Evelyne Rabardel, vice-présidente (PCF) du conseil départemental chargée des collèges. Et d'y aller de son image : « Nous n'avons pas raté la porte de l'avenir. »

Depuis 2012, l'investissement s'élève à plus de 29 M€

Développé en partenariat avec les services de l'Education nationale, le dispositif Ordival avait pour vocation de réduire la fracture numérique, en permettant à tous les jeunes quel que soit leur milieu d'étudier de manière égalitaire.

Libre ensuite aux enseignants (*lire ci-dessous*) de s'emparer de



Malgré les coupes budgétaires, le conseil départemental souhaite pérenniser le dispositif lancé il y a trois ans. Il a par ailleurs ouvert un autre chantier : équiper la totalité des 104 collèges publics du wi-fi d'ici à 2017-2018. (LP/QL)

l'outil et de l'utiliser en classe. Des formations, à la demande des chefs d'établissement, sont dispensées

aux professeurs, afin de prendre pleinement en main l'outil et se familiariser avec les potentialités

multiples offertes en matière de pédagogie. « On se félicite du partenariat étroit avec l'Education nationale en termes de réflexion sur les contenus », poursuit Evelyne Rabardel.

Cette année, ce sont 16 000 nouveaux ordinateurs qui vont être distribués, soit 61 000 au total depuis quatre ans. Au final, l'investissement se sera élevé à plus de 29 M€. Un chiffre peu négligeable, surtout en période de coupes budgétaires. Mais le département affirme avoir la volonté de pérenniser le dispositif. « On espère avoir la capacité de maintenir ce niveau d'investissement », espère Evelyne Rabardel.

Le conseil départemental, qui a d'ores et déjà entamé le chantier, souhaite par ailleurs équiper la totalité des 104 collèges publics du wi-fi d'ici à 2017-2018. **QUENTIN LAURENT**

## « En cours, les collègues ne l'utilisent pas beaucoup » Céline, professeur de langue dans l'est du département

Si le dispositif Ordival – le prêt d'un ordinateur portable par le département aux élèves de collège – semble salué unanimement, dans la pratique, les choses ne semblent pas si simples. « Il n'y a toujours pas de grand enthousiasme. En cours, les collègues ne l'utilisent pas beaucoup », regrette Céline, professeur de langue dans l'est du département. Elle, ravie, se sert autant que possible de l'outil avec ses élèves (réalisation de projets multimédias, tenue d'un blog...) et salue l'aspect « ludique » et les possibilités pédagogiques offertes par les ordinateurs. Et le fait que peu de professeurs l'utilisent avec leurs élèves n'encourage pas ces derniers



Quand l'Ordival est utilisé, élèves et parents sont très satisfaits. (LP/ES)

à le ramener. Autre barrière selon la prof : une certaine lenteur dans la maintenance de machines pas toujours très résistantes. « Après la

classe de 4<sup>e</sup>, il y a beaucoup d'élèves dont les ordinateurs ne fonctionnent plus, et ça peut prendre beaucoup de temps avant qu'on ne récupère son ordi si on l'a donné à la maintenance », poursuit Céline. « C'est assez bien accueilli par les parents. On est prévenus, ça se passe bien », salue de son côté Myriam Menez, représentante de la fédération de parents PEEP. « Mais dans l'utilisation, c'est mitigé. On n'a que quelques manuels scolaires sur l'ordinateur, ça ne permet pas d'alléger les cartables. » « Beaucoup d'enseignants n'y sont pas encore passés, mais quand c'est le cas, les parents et les élèves sont très satisfaits », note-t-on à la PEEP. **Q.L.**

### Lire aussi

Le fait du jour PAGES 2 ET 3

## ÉDUCATION

# Les mairies à la rescousse pour les fournitures



C'EST UN RITUEL chaque année : à l'approche de la rentrée, il faut aller acheter les fournitures scolaires. Un passage obligé parfois douloureux financièrement pour les familles, que certaines mairies tentent d'atténuer.

### ■ Trousses et pochettes de rentrée

A **Ivry**, la mairie remet aux 3 500 élèves des écoles élémentaires une liste de fournitures adaptée au niveau. Cahiers, stylos, compas, ciseaux... L'opération revient à 42 000 €, « un choix politique de justice sociale ». A **Vitry**, la ville fait perdurer une tradition qui remonte à 1989 : le jour de la rentrée, un sac à dos rempli de fournitures attendra les élèves dans leur école, comme à **Champigny** où 6 200 pochettes seront distribuées par des élus le 2 septembre. **Chevilly-Larue** ajoute en plus du lot de base un dictionnaire pour les CE 1, un kit de géométrie pour les CE 2, un Bescherelle pour les CM 1 tandis que les CM 2 se verront offrir un dictionnaire, un stylo-plume et une calculatrice. **Bonneuil, Sucy** (où l'attribution des trousses se fait en fonction du quotient familial), **Arcueil, Villeneuve-Saint-Georges, Noisau, Fontenay et Orly** distribuent également des fournitures gratuites à l'occasion de la rentrée.

### ■ Pour les CM 2, des dictionnaires

Avant de s'envoler vers le collège, certains élèves de CM 2 recevront un dictionnaire. C'est le cas à **Saint-**



Fontenay, l'été dernier. Tous les ans, la mairie de Fontenay-sous-Bois organise une distribution de fournitures scolaires. (LP/E.M.)

**Maur, Arcueil, Villiers, Villejuif** ou encore à **Créteil, Alfortville** et au **Kremlin-Bicêtre**.

### ■ Des budgets qui se maintiennent

Dans certaines villes comme à **Choisy**, la distribution de fournitures « ne fait pas partie des traditions ». A **Boissy, Nogent, Villeneuve-le-Roi** et **Maisons-Alfort**, on ne distribue donc pas de fournitures. Ce qui n'empêche pas les mairies de maintenir le niveau des aides accordées aux écoles pour compléter l'équipement des élèves. Parmi les mairies jointes, aucune coupe dans ce poste de dépense n'est à signaler,

malgré la baisse des dotations de l'Etat.

**BASTIEN LEJEUNE**

■ A **Maisons-Alfort**, aujourd'hui et demain, l'association des commerçants des marchés du centre-ville et de Charentonneau distribue gratuitement des cartables aux garçons et filles de la ville qui se présenteront accompagnés de leurs parents.

■ A **Alfortville**, la Friperie Solidaire Emmaüs organise, aujourd'hui, de 10 heures à 18 h 30, une grande vente d'articles pour la rentrée scolaire. Rendez-vous à la boutique au 8, rue Victor-Hugo. Rens. sur [www.lafriperiesolidaire.com](http://www.lafriperiesolidaire.com).

# Revue de presse : Lundi 31 août 2015

---

## « Plus de 47 000 repas servis par Août secours alimentaire » - 94 Citoyens

Alors que la plupart des associations d'aide alimentaire font la pause estivale, Août Secours Alimentaire (Asa), association créée à Paris en 1994 et qui compte actuellement 8 centres dont 2 dans le Val-de-Marne, prend le relais.

Cette année, près de 900 familles du département ont bénéficié de paniers alimentaires trois fois par semaine. *« Sans cette distribution, le mois d'août serait l'un des plus difficiles de l'année »*, témoigne l'un des bénéficiaire, dans la salle de l'église Saint-Pierre-du-Lac de Créteil, l'un des 2 centres val-de-marnais. *« C'est normal que les associations prennent du repos : ils donnent tant de temps et d'énergie pour nous. Mais certaines familles, si on les abandonne un mois, peuvent vraiment se retrouver au fond du gouffre »*, pointe un bénévole, d'habitude actif à la Croix-Rouge.

Depuis le lundi 3 août, et jusqu'au vendredi 28 août, les 450 inscrits sur les listes du centre de Créteil bénéficient, 3 fois par semaine, d'un sac de denrées adaptées aux besoins de chacun. *« Les familles ont, logiquement, plus de nourriture que les personnes célibataires »*, explique Marie-Thérèse Groyer, responsable estivale du centre, que tout le monde surnomme Marie-T. *« On porte une attention particulière aux enfants en bas âge, et il y a même une distribution de produits spéciaux petite enfance le mercredi »*, précise-t-elle. Si les bénévoles ne manquent pas de petits pots, les couches et le lait se font rares.

### **120 bénévoles de toutes confessions**

Sur le seul centre de Créteil, au moins 120 bénévoles se sont mobilisés pendant le mois d'août. *« Nous avons besoin d'au moins 30 personnes pour mener à bien une distribution »*, précise Bernard Baudry, coordinateur du Secours Catholique dans le Val-de-Marne et de l'opération d'Août Secours Alimentaire dans le département. De toutes confessions. Un quart d'entre eux sont Musulmans, qui fréquentent la mosquée Sahaba de Créteil, viennent prêter mains fortes aux bénévoles catholiques. *« C'est une réponse positive par rapport à ce que nous vivons dans l'actualité : une marque de solidarité, de fraternité »*, estime Bernard Baudry. *« On partage la même volonté de faire le bien, d'entourer ces gens qui n'ont pas de quoi manger, en France, en 2015 »*, note Yazid, en charge de la coordination de ses bénévoles.

Fruits et légumes frais une fois par semaine, pain frais à chaque distribution, conserves, féculents : la majorité des denrées distribuées proviennent de dons de particuliers ou des invendus des grandes surfaces. *« On rêve d'impliquer les communes, dont certaines nous envoient beaucoup de monde mais ne font aucun don »*, pointe Bernard Baudry. Nombre de bénéficiaires de l'opération estivale d'ASA sont en effet recommandés par les services sociaux des mairies ou les militants d'autres associations

### **23 788 repas auront été distribués sur le centre de Créteil**

Au total, dans les deux centres de Créteil et de Villejuif, pas moins de 47 200 repas auront été distribués pendant ce mois d'août. Pour les bénévoles, l'heure du bilan est bientôt arrivé: *« on se réunit dès la semaine prochaine, avec les responsables d'ASA, pour discuter de cette édition 2015, la troisième dans le département »*, précise Marie-T.

Une messe d'action de grâce célébrée par l'évêque de Créteil, Mgr Santier, se tenait ce jeudi 27 août à 19h dans la cathédrale de Créteil, pour remercier bénévoles et fidèles ayant participé à l'opération.

## Région / Régionales

« La révolution du passe Navigo à tarif unique » - Le Parisien

# La révolution du passe Navigo

**ILE-DE-FRANCE.** A partir de demain, une large majorité des voyageurs qui utilisent les transports en commun de la région parisienne paieront moins chers leur abonnement, plafonné à 70 € par mois.

C'EST UNE MESURE sans précédent qui va changer la vie des quelque 3,8 millions d'usagers quotidiens des transports en commun franciliens. Promesse de campagne de la majorité de gauche sortante du conseil régional, il n'y aura plus de zones tarifaires en région parisienne dès demain. A la clé, de substantielles économies pour l'immense majorité des voyageurs, pouvant grimper jusqu'à 434 € par an (voir notre infographie).

Que vous habitiez le cœur de Paris ou le fin fond de l'Essonne et quelle que soit la longueur de votre trajet, vous paierez désormais votre abonnement au même tarif : 70 € par mois. Enfin, presque. Pour les quelque 400 000 usagers titulaires d'un forfait deux zones hors Paris (2-3, 3-4, 4-5), passer d'un coup le prix de leur forfait à 70 € aurait engendré une trop forte hausse. Ils

ont donc la possibilité, pour cette année seulement, de rester « zonés » pour un tarif qui oscille entre 60 et 65 € ou de passer tout de suite au tarif unique à 70 € et bénéficier de l'ensemble du réseau. Pour les usagers des zones 1-2 (Paris et villes limitrophes), le tarif avait déjà augmenté le 1<sup>er</sup> janvier dernier pour atteindre d'un coup le palier de 70 €.

**La Région s'attend à une hausse de la fréquentation**  
Par ailleurs, le principe de suppression des zones et d'un plafonnement des tarifs est aussi étendu à l'ensemble des cartes Imagine R, des scolaires aux étudiants (333,9 € par an, hors déduction des différentes aides des départements).

Pour s'assurer que le message passe bien, des centaines d'agents RATP et SNCF seront déployés dans les gares dès aujourd'hui. Sans être

capable d'en mesurer l'impact avant sa mise en œuvre, les élus de la région s'attendent à une forte hausse de la fréquentation. « Les uns vont gagner en pouvoir d'achat, les autres en mobilité. C'est tout bon pour tout le monde », souligne Pierre Serne (EELV), vice-président chargé des Transports au conseil régional. Sauf peut-être pour ceux qui jouent déjà des coudes tous les matins, sur le RER D ou à Saint-Lazare, évoluant dans un réseau plus que saturé.

Combien de temps le passe unique, qui sera au cœur de la campagne électorale pour les régionales jusqu'au scrutin de décembre, restera-t-il à 70 € ? « Nous avons toujours dit qu'il était nécessaire d'augmenter chaque année les tarifs de 2 à 3 % », rappelle Pierre Serne. Il s'agit de soutenir nos investissements dans la modernisation du réseau. »

GREGORY PLESSE

### CE QUE VA VOUS COÛTER LE PASSE NAVIGO

Zones	Avant le 1 <sup>er</sup> septembre	Après le 1 <sup>er</sup> septembre	Différence
1-2	731,50 €/an	770 €/an	+38,50 €
	70 €/mois	70 €/mois	Inchangé
1-3	927,30 €/an	770 €/an	-157,30 €
	89,20 €/mois	70 €/mois	-19,20 €
1-4	1125,30 €/an	770 €/an	-355,30 €
	107,80 €/mois	70 €/mois	-37,80 €
1-5	1204,50 €/an	770 €/an	-434,50 €
	116,50 €/mois	70 €/mois	-46,50 €
2-3	676,50 €/an	716,10 €/an	+39,60 €
	65,10 €/mois	65,10 €/mois	Inchangé
2-4	856,90 €/an	716,10 €/an	-140,80 €
	82,50 €/mois	65,10 €/mois	-17,40 €
2-5	993,30 €/an	716,10 €/an	-277,20 €
	95,50 €/mois	65,10 €/mois	-30,40 €
3-4	654,50 €/an	690,80 €/an	+36,30 €
	62,80 €/mois	62,80 €/mois	Inchangé
3-5	795,30 €/an	690,80 €/an	-104,50 €
	76,40 €/mois	62,80 €/mois	-13,60 €
4-5	634,70 €/an	667,70 €/an	+33 €
	60,70 €/mois	60,70 €/mois	Inchangé

Source : Stif

LP/Infographie - RS.

### Des familles économiseront plusieurs centaines d'euros

On peut accuser la mise en œuvre du passe à tarif unique, qui tombe opportunément à quelques semaines des régionales, d'être électoraliste. « Toujours est-il que pour des centaines de milliers de Franciliens, cette mesure conduira dès demain à une forte réduction du coût des transports. Prenons ainsi l'exemple d'un couple avec deux enfants vivant à La-Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), qui jusqu'à hier, se trouvait en zone 5. Monsieur et madame travaillent à Paris. Leur fils aîné, étudiant, suit un Master de droit public à l'université de Paris-Assas. Quant à la petite dernière, elle prend le bus pour aller au collège. Jusqu'à présent, pour cette famille, le budget transport, représentait une dépense moyenne de 332 € par mois.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, les dépenses de transport qui restent à la charge de cette famille ne seront plus que de 196 €. Ce qui représente chaque mois une économie nette de 136 € et sur l'année de 1 632 €. Une fois que l'on déduit le remboursement à 50 % par les entreprises du passe des parents et la ristourne, équivalente, du conseil départemental de Seine-et-Marne\* pour les cartes Imagine R des enfants, cette famille réalise, avec la suppression des zones, un gain net de 816 €.

G.P.  
\* Le remboursement à 50 % de la carte Imagine R est la norme dans la majorité des départements franciliens, certains remboursant un peu moins, ou un peu plus, en fonction des ressources.

### « Ça me permettra d'aller plus souvent au cinéma ! »

Virginie, mère de famille qui habite Courtry (Seine-et-Marne)

Elle affiche la bonne mine de ceux qui rentrent de vacances... Mais si Virginie a tellement le sourire, c'est aussi parce qu'à partir de demain, elle va réaliser d'importantes économies sur son budget. Cette mère de famille qui habite Courtry (Seine-et-Marne), en zone 4, et travaille dans le centre de Paris, payait jusqu'à présent 107,80 € par mois. « Je peux vous dire que c'est une somme qui n'est pas facile à lâcher chaque mois, alors une trentaine d'euros de moins à payer, c'est toujours ça de pris ! »



Paris, gare de l'Est (X<sup>e</sup>), vendredi. Virginie est ravie des économies qu'elle va faire. La zone 4, où se trouve sa ville, Courtry (Seine-et-Marne), n'existera plus demain. (LP/GP)

Avec les économies réalisées, a-t-elle déjà de nouveaux projets ? « Ce n'est pas non plus comme si on m'avait doublé mon salaire mais j'imagine que ça va me permettre d'aller un peu plus souvent au cinéma ou de faire quelques sorties. C'est toujours appréciable. » A tel point que son mari, qui prend sa voiture pour aller au travail, pourrait aussi se mettre aux transports en commun. « Ça ne va pas forcément être évident, parce qu'il travaille en horaires décalés. Mais à 70 € par mois, c'est tellement abordable que même s'il ne prend pas les transports tous les jours, c'est vite plus intéressant que d'acheter des carnets de tickets. »

Enfin, Virginie va aussi faire des économies sur le budget transport de ses deux enfants. « Mais là, c'est moins sensible car le département prend déjà en charge 50 % du coût de la carte Imagine R et la communauté d'agglomération complète cette aide. Il ne me reste donc que 90 € par an à payer, ce qui est déjà très peu. »

G.P.

### « Mes trajets en banlieue seront simplifiés »

Julien, 33 ans, Parisien

Un gain d'argent pour les banlieusards... Et un gain de temps pour les Parisiens. Demain, les habitants de la capitale qui possèdent un forfait Navigo ne verront pas la différence lorsqu'ils rechargeront leur passe : au début de l'année, le coût du tarif pour un forfait en zone 1-2 — le plus utilisé par les Parisiens — est déjà passé à 70 €.

« On y gagne », souligne toutefois Julien, un trentenaire parisien qui recharge son passe tous les mois. Au-delà du fait qu'il ne dépensera plus d'argent lorsqu'il voyagera au-delà du périphérique, ce professeur de théâtre apprécie le temps qu'il gagnera lors de ses trajets en banlieue. Notamment lorsqu'il rendra visite à ses parents aux Ulis (Essonne), jusqu'à présent en zone 5. « Je n'aurai plus besoin de chercher le nom de la ville au distributeur de billet, ce qui est un peu long et pénible, confie Julien. Il n'y aura plus de questions à se poser pour savoir dans quelle zone se situe telle ou telle ville, combien il faut payer... Et ce sera plus pratique pour aller en banlieue, à Orly ou à Roissy (NDLR : les voyageurs n'auront plus à payer les 10 € de RER permettant de se rendre à l'aéroport de Roissy depuis la capitale, la ligne sera désormais accessible sans surcoût, contrairement à la navette Orlyval). »



Paris, rue Rambuteau (1<sup>er</sup>), vendredi. Julien, professeur de théâtre, se félicite déjà du temps qu'il gagnera lorsqu'il voyagera en banlieue. (LP/AA)

Un autre Julien croisé dans le quartier des Halles (1<sup>er</sup>) se satisfait aussi d'en finir avec le système des différentes zones. « Entre les week-ends, les jours fériés et l'été, on ne savait plus trop quand c'était dézonné et quand ça ne l'était pas », confie ce jeune habitant du XVI<sup>e</sup> arrondissement. Les deux homonymes assurent toutefois que le dézonnage ne les poussera pas à franchir plus souvent le périphérique.

ALEXANDRE ARLIOT

# à tarif unique

Un cadeau qui coûtera au moins 400 M€ par an

La région Ile-de-France a-t-elle vraiment les moyens de faire un tel cadeau aux usagers ? Estimé à 400 M€ par an par la majorité sortante, le passage au tarif unique est financé, pour moitié, par une hausse du versement transport acquitté par les entreprises franciliennes. Un accord obtenu de haute lutte par Jean-Paul Huchon (PS) avec la chambre de commerce et d'industrie d'Ile-de-France, définitivement validé le 17 août dernier par Manuel Valls. Et les 200 autres millions ? La gauche compte sur l'augmentation du nombre d'abonnés que devrait engendrer la fin des zones tarifaires. « 1 % de croissance du trafic, cela représente 80 M€ de ressources supplémentaires », juge Jean-Paul Huchon. Le reste, il sera puisé dans

les ressources de la région, par le jeu de « redéploiements » à propos desquels le président de la région reste évasif... Poudre aux yeux, d'après Valérie Pécresse (LR), sa principale opposante et candidate à sa succession, qui estime le coût de la mesure sous-estimé par la gauche. « D'après une étude réalisée pour le compte du Stif (NDR : et immédiatement contestée par la majorité), on est plutôt à 520 M€ de pertes sur une année pleine. » Cette dernière s'est néanmoins engagée à ne pas remettre le tarif unique en cause si elle prend la tête de la région en décembre, qu'elle promet de financer « sans augmenter les impôts ni impacter le pouvoir d'achat des Franciliens ».

G.P.



Paris, vendredi. Jean-Paul Huchon, le président (PS) de la région et du Stif, se félicite de la mise en œuvre du passe Navigo à tarif unique. (LP/G.P.)

## « Cette mesure n'existe nulle part »

Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région

**VOTÉ** sous la pression des écologistes, la mise en œuvre du passe Navigo à tarif unique restera comme la mesure phare du mandat de Jean-Paul Huchon (PS) à la tête de la région, par ailleurs président du STIF (Syndicat des transports en Ile-de-France).

Qu'espérez-vous provoquer avec la mise en place du passe unique ?

**JEAN-PAUL HUCHON.** C'est d'abord une mesure de pouvoir d'achat qui est assez facile à mesurer. Nous souhaitons aussi révolutionner les usages dans les transports, où l'on bénéficie désormais d'une liberté totale de se mouvoir. C'est une mesure unique au monde qui aura probablement un effet considérable sur la fréquentation. Justement, avec ce nouvel afflux attendu d'usagers, vous ne craignez pas d'accroître encore la saturation dans les transports ? Ce n'est pas pour rien qu'on investit des centaines de millions d'euros

pour mettre des trains à deux étages, plus capacitaires partout. Et plus généralement, si nous avons attendu si longtemps pour concrétiser cette promesse de campagne, c'est que voulions d'abord être sûr que le financement de la nécessaire modernisation des transports existants soit sécurisé.

Cette mesure est-elle celle dont vous êtes le plus fier en tant que président de région ?

C'est en tout cas une grande satisfaction car c'est une vraie révolution et aujourd'hui, le passe Navigo, c'est le meilleur symbole d'appartenance à la région qui, à l'ombre de Paris, était un peu en mal d'identité. Mon souhait pour l'avenir, c'est que le passe Navigo dépasse sa fonction première de titre de transport pour devenir une sorte de carte d'identité multi-services.

Propos recueillis par  
GREGORY PLESSE

« Mon souhait pour l'avenir : qu'il devienne une sorte de carte d'identité multi-services »

# Revue de presse : Lundi 31 août 2015

---

## « Valérie Pécresse à l'épreuve des chefs d'entreprise » - 94 Citoyens

Candidate LR aux régionales Ile-de-France, Valérie Pécresse n'a pas compté son temps consacré à l'aéroport d'Orly ce jeudi 27 août, commençant par un déjeuner avec des chefs d'entreprise du département avant une visite complète du site, du pôle Coeur d'Orly à l'espace entrepreneurs du terminal Ouest, jusqu'en milieu d'après-midi.

Entourée de la tête de liste aux régionales Laurent Lafon, maire UDI de Vincennes, de son porte-parole départemental Vincent Jeanbrun, maire conseiller départemental LR de l'Haÿ-les-Roses, mais aussi de Robin Reda, maire de Juvisy-sur-Orge et porte-parole de la candidate dans l'Essonne, ainsi que de maires et conseillers départementaux LR et UDI (mais pas Modem, aucun accord local n'ayant encore été finalisé), la députée des Yvelines, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur (2007 à 2011) et du Budget (2001 à 2012), a répondu aux questions des chefs d'entreprise. Maniant la boutade avec aisance et ponctuant chaque réplique d'une anecdote choisie, la candidate a promis d'étudier le déménagement du siège de la région du septième arrondissement parisien vers le Val-de-Marne ou la Seine-Saint-Denis, envisagé la création d'un lycée international à Orly, et déclaré vouloir être une présidente de région « entrepreneuse », prête à aller chercher de l'argent, en nouant si nécessaire des partenariats avec le privé – notamment pour relier Orly et Saclay en métro, pour « créer de la valeur avec les entreprises ».

### **La méfiance vis-à-vis des politiques touche aussi les patrons**

« Elle passe bien. Elle sait manier l'humour comme les politiques américains », commente un chef d'entreprise. Un repreneur d'une PME d'une dizaine de salariés qui reconnaît ne pas vraiment savoir comment fonctionne et s'organise la région et découvrir le montant de son budget. « Ce-sont 11,5 milliards € de vos impôts qui passent par le Conseil régional d'Ile-de-France », insiste ainsi la candidate, additionnant les quelques 5 milliards € du budget de la région et les 6,5 milliards € du Stif (Syndicat des transports d'IdF). « Cela fait 2500 € par an par foyer », illustre-t-elle. De quoi éveiller l'intérêt du chef d'entreprise. S'il se laisse séduire sur la forme, il décrypte aussi en temps réel les effets d'annonce et refait ses propres calculs. « Lorsqu'elle indique que le fait que 110 000 personnes sans papiers bénéficient d'une réduction de 75% du passe Navigo (ndlr : tarif Solidarité accordé aux bénéficiaires de la CMU (Couverture maladie universelle) ainsi qu'à d'autres personnes en précarité comme les allocataires du RSA) crée un manque à gagner de 70 millions euros par an, ce n'est pas si simple, car les personnes sans ressources ne pourront pas toutes payer. Idem pour le manque à gagner sur le recouvrement des amendes impayées, car il faut aussi prendre en compte le coût des mesures pour procéder à ce recouvrement », détaille le patron de PME. Certaines dépenses pointées par la candidate le scandalisent toutefois, comme l'évocation d'un budget de plus d'un million d'euros pour la création du site Internet « Créer sa boîte ». « Une dépense pareille me révolte. Cela devrait être sanctionné! Malheureusement, personne n'est jamais responsable de ce genre d'excès dans le public, et parfois, cela permet de servir les copains. Alors que nous, chefs de petites entreprises, on ne nous laisse rien passer. Mais ce type de pratique se constate à droite comme à gauche. Au-delà des clivages, je ressens plutôt un dégoût des politiques même si je sais que certains ont sincèrement envie de faire quelque chose », reprend-il. D'ailleurs, il est venu sur l'invitation du maire de sa ville, un élu LR qu'il indique apprécier, non en raison de son étiquette

## Revue de presse : Lundi 31 août 2015

---

politique, mais car « il a pris la peine de venir visiter l'entreprise et comprendre son fonctionnement. »

### **Trésorerie, contrats pro, attractivité du Val-de-Marne...**

Pragmatiques, les patrons veulent du concret. Président de la Cgpm 94, Philippe Roubaud s'inquiète de la trésorerie des entreprises en difficulté, quand bien même elles présentent un potentiel de croissance, une situation face à laquelle il estime les solutions existantes insuffisantes. A ce sujet, un chef d'entreprise fait aussi remarquer la longueur des délais de paiement des collectivités locales, notamment de la région, fragilisant les PME prestataires. Présidente du Club des entreprises du Val-de-Bièvre, Stéphanie Veyssière évoque pour sa part les conditions d'embauche des contrats pro dans les entreprises et réclame par ailleurs un audit de toutes les subventions versées par la région à des structures avec justificatifs des actions réalisées en retour. Joël Courtois, directeur de l'Epita, s'inquiète aussi de la condition des étudiants en apprentissage et regrette de son côté la déconsidération de l'Etat vis-à-vis des écoles privées. Le directeur de la prestigieuse école d'informatique déplore en particulier l'impossibilité désormais pour les écoles privées de délivrer des masters internationaux si elles ne nouent pas un partenariat avec une université. « J'ai été voir des universités qui se sont montrées intéressées mais m'ont fait comprendre que cela susciterait une révolution en interne. Nous sommes actuellement dans l'impasse », témoigne-t-il.

Les représentants du monde économique val-de-marnais plaident également pour l'attractivité du territoire. « Orly est le second pôle économique francilien mais n'est pas reconnu comme tel », interpelle Gérard Delmas, président de la CCI du Val-de-Marne, qui verrait bien le siège de la région s'y installer, aux portes sud de la capitale. Aux côtés de Stéphane Layani, président de la Semmaris, la société en charge de l'exploitation du MIN de Rungis, le patron de la Chambre de commerce défend le dossier de la Cité de la Gastronomie, rappelant les motivations des chefs d'entreprise et élus locaux à faire avancer le projet. Vice-présidente du Medef de l'Est parisien, Pascale Luciani souligne aussi l'importance des formations adaptées au territoire.

A ce cahier des charges, Valérie Péresse répond par un certain nombre de propositions comme celles de soumettre chaque tranche de 20 000 euros de subvention accordée par la région à l'accueil d'un jeune, d'encourager les lycées à passer les marchés de renouvellement des livres scolaires avec les librairies indépendantes de proximité plutôt que de faire des appels d'offre centralisés au niveau régional, ou encore d'ouvrir les bibliothèques universitaires sur les villes et de les rendre accessibles 24 heures sur 24 en faisant appel à des étudiants. « Cela serait un beau symbole pour la valeur travail et donnerait de la souplesse aux étudiants qui travaillent. Il faut casser les tabous, à l'instar du travail le dimanche auquel je suis tout à fait favorable, spécifiquement en Ile-de-France », plaide la candidate. Elle promet aussi de se pencher sur la question des contrats pro.

### **Un lycée international à Orly ?**

Concernant le territoire val-de-marnais, la députée des Yvelines a promis de travailler sur la Cité de la gastronomie, proposé de créer un lycée international à Orly et s'est engagée à étudier le déménagement du siège de la région en Seine-Saint-Denis ou dans le Val-de-Marne.

« Grand Paris Aménagement est né, la bataille continue » - La Gazette

## Urbanisme

### Grand Paris Aménagement est né, la bataille continue

Le décret transformant l'Agence foncière technique de la région parisienne en Grand Paris Aménagement (GPA) a été publié au cœur de l'été, le 5 août. Un moyen d'éviter de nouvelles critiques des élus franciliens ? A l'automne dernier, cette mutation avait été annoncée, ainsi que la mise en place d'une opération d'intérêt national (OIN) multisite, portant dans un premier temps sur cinq, puis sur une quarantaine de sites, à laquelle l'agence devait travailler. Elus locaux et aménageurs franciliens, par le biais de la Fédération des entreprises publiques locales, s'étaient alors élevés contre ce qu'ils qualifiaient de

« reprise en main de leur territoire ». L'objectif de l'OIN multisite est d'aboutir à la création de 70 000 logements autour des gares du Grand Paris et d'accélérer les mises en chantier.

#### Collaboration avec les collectivités

Géré par un conseil d'administration de 24 membres, composé paritairément de représentants de l'Etat et des collectivités locales, GPA pourra créer des filiales et acquérir des participations dans des sociétés - ce qui permettra de travailler en collaboration avec des établissements publics locaux d'aménagement déjà présents sur le territoire.

Thierry Lajoie, PDG de Grand Paris Aménagement, a par ailleurs remis à la ministre du Logement, Sylvia Pinel, les conclusions de la mission de préfiguration pour développer de nouveaux projets d'aménagement en Ile-de-France, et contenant notamment des propositions de sites pour la fameuse OIN. Il préconise entre autres la conclusion de contrats d'intérêt national négociés avec les collectivités. Un comité interministériel sur le Grand Paris est annoncé pour fin septembre, durant lequel la liste des grands sites d'aménagement sera dévoilée. La bataille en coulisses est loin d'être terminée... *Delphine Gerbeau*

12 • LA GAZETTE • 31 AOÛT 2015

## Politique nationale

« Le Maire veut rétablir la double peine » - Le Figaro

lundi 31 août 2015 LE FIGARO

4 POLITIQUE

### Le Maire veut rétablir la double peine

Le député LR plaide en faveur de l'expulsion des ressortissants étrangers ayant commis des actes terroristes.



Bruno Le Maire, dimanche, au « Grand Jury RTL-LCI-Le Figaro ».

ROMAIN BOE/ADACAPRESS

TRISTAN QUINAULT MAUPOL  
@TristanQM

**DRÖITE** Clairement à droite. Invité dimanche du « Grand Jury RTL-LCI-Le Figaro », Bruno Le Maire a fait sa rentrée en déroulant des propositions tous azimuts. Dix jours après l'attaque terroriste à bord du Thalys, le député les Républicains de l'Eure a annoncé le dépôt prochain d'une proposition de loi visant à rétablir la double peine pour les étrangers condamnés pour fait de terrorisme. Elle avait été supprimée par Nicolas Sarkozy en 2003.

Bruno Le Maire n'admet pas qu' Ayoub El Khazzani, l'auteur présumé, puisse rester sur le territoire français au lendemain de sa libération. De même, l'ancien ministre veut que « tous les ressortissants étrangers fichés sous fiche S » soient « expulsés immédiatement du territoire français ». Bruno Le Maire s'étonne que ces individus puissent être « interpellés uniquement lorsqu'ils commettent un acte qui menace la vie de nos concitoyens ».

Une mesure déjà réclamée par Marine Le Pen ? « Bon sens », répond le ténor des Républicains, martelant qu'il « faut arrêter, incarcérer, juger et expulser tous les ressortissants étrangers qui ont com-

mis des actes de terrorisme ou qui seraient sur le point d'en commettre ».

Renforcement des moyens judiciaires de la DGSJ et criminalisation du trafic d'armes de première catégorie, qui n'est aujourd'hui qu'un délit, complètent le dispositif souhaité par l'ancien ministre. Une intransigeance qu'il ne veut toutefois pas inscrire « dans un esprit polémique ». « Je suis père de famille, j'ai une femme. Je n'aimerais pas qu'ils se retrouvent confrontés dans le Thalys à ce qu'ont connu des centaines de voyageurs ». Car « la France est la première cible des islamistes radicaux », prévient-il.

#### Fin des contrats aidés pour les jeunes

Ainsi, il souhaite intensifier la lutte contre Daech via une coalition internationale - dans laquelle prendraient place des troupes françaises - qui agirait directement « sur le sol, en Syrie ». « Je veux que la France passe à l'offensive, qu'elle profite de l'Assemblée générale des Nations unies (en septembre) pour convoquer une conférence internationale et obtienne un mandat (d'intervention) », suggère celui qui invoque « l'enthousiasme soulevé » par le discours de Dominique de Villepin, en 2003 à l'ONU. Une proposition qui, es-

père-t-il, pourra tarir les flux de migrants qui rejoignent l'Union européenne. « Ceux qu'on n'aura pas convaincus de rester chez eux, l'humanité l'exige, il faut les accueillir dans des conditions dignes. Ceux qui viennent pour des raisons économiques doivent être renvoyés, ceux qui sont menacés par des conflits, nous n'aurons pas d'autre choix que de les accueillir », juge le député de l'Eure, opposé à une sortie de l'espace Schengen.

Le parlementaire dit « approuver la proposition de Bernard Cazeneuve » qui souhaite « la mise en place d'un centre au Niger qui permette d'accueillir tous ceux qui sont candidats au départ pour leur trouver d'autres solutions ».

Enfin, Bruno Le Maire a aussi fait des propositions sur le front économique. Il demande « la fin du traitement social du chômage » via la « fin des contrats aidés ». « Tout l'argent économisé (3 milliards d'euros), vous le mettez sur l'apprentissage ».

Quant aux finances, il veut que « sans exception », tous les Français, « même si c'est très modeste, 10, 20 ou 30 euros, paient l'impôt sur le revenu ». « C'est la condition de la citoyenneté », plaide le probable candidat à la primaire qui confesse toutefois « ne pas avoir le monopole de la nouveauté ». ■



« Pourquoi Hollande se trompe systématiquement dans ses prévisions » - Le Figaro Eco

## Pourquoi François Hollande se trompe systématiquement dans ses prévisions

Faute de vision claire et crédible, on est constamment à contretemps.

Les rentrées de vacances sont propices aux bonnes résolutions. C'est pourtant une curieuse promesse que celle de François Hollande d'avoir annoncé aux Français des baisses d'impôts en 2016 « *quoi qu'il arrive* » (sic). Honni soit qui mal y pense : établir un rapprochement avec le calendrier électoral, les élections régionales de décembre 2015 ou l'échéance de la présidentielle de mai 2017 serait pure malveillance ! Cette façon de « sanctuariser » les réductions d'impôts étonne pour d'autres raisons.

« *Maman est avec toi, quoi qu'il arrive* », disent les mères qui conduisent leur bambin à la maternelle. Voilà qui se comprend. Mais les impôts, est-ce vraiment une question si vitale pour faire de leur allègement un impératif catégorique qui transcende les circonstances ?

« *Quoi qu'il arrive* », juste au moment où le président de la République prononçait ces mots fatidiques, il se produisait des choses peu amènes dans le paysage économique. Le krach financier chinois pourrait bien infléchir notre destin, tout comme l'économie française avait été déstabilisée en 2001 par le coup de tabac boursier (des valeurs technologiques), puis par le séisme consécutif à la faillite de Lehman Brothers à l'automne 2008 de sinistre mémoire. 2001-2008-2015 : les cycles économiques et financiers de sept ans semblent assez naturels, comprenant chacun une alternance, quasi cardiaque, d'expansion et de contraction.

Il est en revanche contre nature que le chômage grimpe sans discontinuer pendant huit ans (2008-2015). Plus d'un septennat de détérioration du marché du travail, voilà qui est inédit en France depuis un siècle, depuis que les statistiques existent. C'est pourquoi l'engagement pris par François Hollande à la rentrée 2012 d'« *inverser la courbe du chômage* » pour l'année suivante avait paru à l'époque dans l'ordre des choses : une société ne saurait s'enfoncer à perpétuité dans le sous-emploi sans réagir. On est loin du compte.

Faut-il y voir une malédiction ? La même discréditation entre les mots et les choses, entre les déclarations et les réalités se retrouve dans les prévisions de croissance que fait rituellement le chef de l'État à la télévision lors du 14 Juillet. En 2014 : « *La reprise, elle est là* », et en 2015 : « *La croissance, elle est là* », proclame imperturbablement l'hôte de l'Élysée lors de la fête nationale. Comble de malchance, un mois plus tard, quand l'Insee publie les résultats des comptes, le 14 août, veille de l'Assomption, il s'avère que le PIB a



LIBRES ECHANGES  
JEAN-PIERRE ROBIN

reculé de 0,1 % au deuxième trimestre 2014 et que la croissance a été nulle au deuxième trimestre 2015.

Si l'erreur est humaine, sa répétition devient diabolique, selon l'adage. Et le diable se niche dans les détails, ajoutent les Allemands. Quel est le grain de sable qui fait déraiser le président de la République que la *vox populi* et la Constitution dotent pourtant de tous les pouvoirs en France ? Comment comprendre qu'il se trompe avec une régularité métronomique ? C'est devenu tellement systématique qu'il suffit d'écouter les prévisions de l'Élysée pour savoir qu'il se passera exactement le contraire. Une forme de fiabilité à l'envers, et finalement aussi efficace que les canaris qui accompagnaient autrefois les mineurs pour détecter les fuites de grisou.

Trois mécanismes sont à l'œuvre, semble-t-il, pour saper les prédictions présidentielles. Une connaissance médiocre du terrain, à quoi s'ajoute la tendance très répandue à regarder dans le rétroviseur au lieu de se projeter dans l'avenir et, *last but not least*, un manque de vision stratégique.

Certes, en tant que chef de l'exécutif, on est amené à rencontrer énormément de gens, et toute l'administration du pays est à vos pieds. Mais quelle que soit l'importance de ces réseaux, un chef d'État ne possède aucune information privilégiée à l'âge de l'Internet où les données circulent à la vitesse de la lumière. Sa connaissance du terrain est par ailleurs biaisée par sa cour, qui s'interpose *de facto* pour le meilleur et pour le pire. Quand il s'adresse au pays, il ne dispose d'aucun diagnostic supérieur. Tout ce qu'il dit ne

peut être que redondant et emphatique, comme s'il voulait « *montrer la Corse à Napoléon* », suivant l'expression des chefs d'orchestre pour se moquer d'un confrère qui fait de grands gestes superfétatoires.

Le deuxième travers, consistant à regarder l'avenir dans le rétroviseur, est encore plus commun. C'est le syndrome du boursicoteur qui achète des actions quand elles ont déjà monté. Or « *les performances passées ne préjugent pas des performances futures* », selon le conseil classique des maisons d'investissement. Mais François Hollande semble l'ignorer : il suffit que l'Insee annonce le 14 mai, veille de l'Ascension, une croissance de 0,6 % au premier trimestre (2,4 % en rythme annuel) pour qu'il croie que cela va se prolonger au second. Naïveté fatale. La vie économique avance comme un crabe. Un rythme de 2,4 % l'an, c'était bien au-dessus du potentiel français ; il était donc « *normal* » que le soufflé retombe. Nous vivons une reprise économique « *en tôle ondulée* », disent les Américains. Le 14 Juillet, on était dans un creux !

« *Le moment où je parle est déjà loin de moi* » : les responsables politiques devraient méditer ce vers de Nicolas Boileau sur la fuite du temps. Cela leur permettrait d'être moins souvent pris à contre-pied. Le meilleur moyen de ne pas se faire piéger serait de cesser de se prendre pour les commentateurs du rase-mottes quotidien, ce qui n'apporte rien. Leurs concitoyens attendent qu'on leur dessine un chemin. Au lieu d'annoncer les rapports de l'Insee et de la Cour des comptes, qu'ils proposent un récit crédible, et si possible sans chiffres, ces béquilles des pensées boiteuses. Rappelons que dans ses « *60 engagements pour la France* » de la campagne présidentielle, François Hollande avait promis une croissance de 2 % à 2,5 % en 2015 et de ramener le déficit public à 1,6 % du PIB.

Quelle que soit l'importance de ses réseaux, un chef d'État ne possède aucune information privilégiée à l'âge de l'Internet où les données circulent à la vitesse de la lumière



FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO



Le Premier ministre, Manuel Valls, lors de la clôture de l'université d'été de la Rochelle, dimanche.

# La Rochelle Une gauche à implosion

**Rituel** Démissions chez les écologistes, débat sur les 35 heures, recomposition des «progressistes»... L'université d'été du PS a montré l'étendue des chantiers de la majorité.

Par  
**LILIAN ALEMAGNA,**  
**TRISTAN BERTELOOT**  
et **RACHID LAÏRÈCHE**  
Envoyés spéciaux à La Rochelle  
Photos **LAURENT TROUDE**

**S**urtout, pas de vagues. A trois mois de régionales à hauts risques, la consigne avait été passée depuis le sommet

de l'Etat: «On nous a fait savoir qu'il n'était pas question de remettre du carburant dans la machine à baffes», glissait samedi un ministre installé en terrasse à La Rochelle. La fronde parlementaire étouffée par le 49.3. L'opposition interne au Parti socialiste battue dans les urnes du congrès de Poitiers en juin... L'université d'été du PS en Charente-Maritime devait pro-

duire des images d'unité d'une famille pourtant toujours divisée sur la politique économique, au moment où le Front national est médiatiquement pollué par le parricide de sa présidente et que la droite vit déjà à l'heure de sa primaire.

Mais l'explosion, sous leurs yeux, de leurs alliés d'Europe Ecologie-les Verts (EE-LV) et les sorties du ministre de l'Économie, Emmanuel Macron,

## RÉCIT

Malgré cette «fragmentation de la gauche», comme n'a cessé de le répéter le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, ils sortent de ce week-end en faisant croire qu'ils restent la force politique autour de laquelle peut se recomposer le «camp des progressistes». Et Manuel Valls a fait, dimanche, un pas de plus dans sa conquête des cœurs et des têtes socialistes. L'air de rien, ce week-end de rentrée a bousculé, à gauche, l'échiquier politique.

## MACRON ET LA PIROUETTE VALLS

L'art de retourner la faute d'un camarade en avantage pour soi. La salve libérale du ministre de l'Économie, jeudi soir, devant les patrons du Medef – critiquant la gauche qui «a cru que la France pourrait aller mieux en travaillant moins» – aurait pu pourrir le week-end de Manuel Valls à La Rochelle. N'était-ce pas lui qui, d'habitude, occu-

rait ce créneau-là? Celui du «briseur de tabou» à gauche? Rappelons-nous: en 2011, candidat à la primaire PS pour la présidentielle, c'est lui qui voulait «déverrouiller les 35 heures». Alors qu'Emmanuel Macron occupe désormais ce créneau, Valls Premier ministre a profité de l'écart de son jeune ministre pour endosser le costume du chef de famille socialiste. D'abord, en recadrant illico Macron. L'an passé, après une interview du futur ministre dans laquelle celui-ci dézinguait – déjà – la réduction du temps de travail, Valls avait mis deux jours avant de rappeler la règle commune. Cette fois, dès le lendemain lors d'un déplacement à Châlons-

en-Champagne, il coupe court: «Il n'y aura pas de remise en cause du temps de travail et des 35 heures.» Dans son discours de dimanche en clôture de l'université d'été, le voilà donc transformé en grand défen- seur de cet acquis social emblématique des années Jospin. Il sait qu'en livrant à la tribune le nom de Macron à son assistance, quelques sif- flets vont percer. Et Valls d'appeler alors au «respect» des socialistes.

**Jean-Christophe Cambadélis a appelé dimanche à une «alliance populaire à gauche». Avec qui? Ceux qui soutiennent Hollande. Donc, pour l'instant, pas grand-monde.**



Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, dimanche.



Jean-Marie Le Guen (PS), Eduardo Rihan Cypel (PS) et François de Rugy (ex-EE-LV), samedi.

«C'est de l'enfumage», dénonce Marie-Noëlle Lienemann, l'une des porte-voix de l'aile gauche du PS. Ils font tout ça pour mieux nous faire avaler la suite. Valls nous parle du "temps de travail", alors qu'ils veulent permettre la multiplication des accords d'entreprise et que le contrat s'impose in fine à la loi.»

D'ailleurs, le Premier ministre a confirmé sa volonté de «continuer à réformer [le] marché du travail» et s'abrite désormais derrière Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen, «deux figures de la gauche», qui «font ce constat (dans un livre récent, ndr) d'un code du travail si complexe qu'il en est devenu inefficace». Nouvelles huées, vite couvertes par des applaudissements, lorsqu'il s'est dit «étonné» d'entendre «quelques militants perdus» siffler Badinter... alors qu'ils visaient la fin de sa phrase.

Le Premier ministre a aussi rectifié le tir sur les réfugiés, insistant davantage sur l'accueil, rappelé les baisses d'impôts prévues pour les ménages et le maintien des aides aux entreprises via des baisses de cotisations sociales, avant de lancer

un défi «républicain» à la droite et Nicolas Sarkozy.

En un an à Matignon, Valls a rangé au placard son costume de provocateur, conservé celui de l'«autorité», de l'homme politique qui «avance» selon les éléments de langage de son équipe. Il n'a pas bougé d'un iota sur le plan politique. Mais grâce à Macron et à le voir, chemise blanche trempée de sueur, embarquer une salle de militants avec qui les relations sont souvent tendues, il a réussi le tour de force d'apparaître «central» au PS. Au grand dam des plus à gauche du parti qui avaient plié bagage, dimanche matin, avant même la fin de son discours.

### LES VERTS BOUSCULENT LE CALENDRIER

Si Valls a poussé son avantage ce week-end, les écologistes ont, eux, débuté la phase d'implosion. Certes, EE-LV n'enregistre – pour l'instant – que deux départs significatifs. Et, à première vue, non coordonnés. Ce qui aurait pu être une scission chez les Verts n'a pour l'instant l'air que de démissions. Jeudi ma-

tin, François de Rugy a ainsi pris tout le monde de vitesse, en annonçant qu'il rendait sa carte. Le coprésident des députés écologistes est sorti seul. Trop tôt. Tout le monde s'attendait plutôt à un départ groupé lors d'un prochain remaniement, que chacun attend en l'état plutôt pour après les régionales de décembre. «Je me demande s'il n'y a pas une course à l'échelle entre eux pour avoir une prime à un maroquin», balance un socialiste qui s'alarme de voir un partenaire «perdre des morceaux».

Dans le sillage de De Rugy, après une nuit passée avec des socialistes dans les rues de La Rochelle, le patron des écologistes au Sénat, Jean-Vincent Placé, est contraint de prendre les patins de son collègue député, comparant lui aussi EE-LV à un «astre mort». Les socialistes assistent aux déboires de leurs alliés. Vendredi après-midi, la secrétaire nationale Emmanuelle Cosse débarque avec une délégation EE-LV pour intervenir sur la conférence internationale sur le climat (COP21) organisée en fin d'année à Paris. Cosse accuse les deux parlemental-

res «de s'engager dans des aventures personnelles».

Alliés en difficulté, dirigeants PS sans pitié: ces derniers «tendent la main» aux écologistes pour mieux montrer qu'ils sont les «porteurs d'unité», repeignent leur logo en vert, l'ornent d'une jolie feuille, affichent la marque «social-écologie» pour envoyer un signal aux électeurs et adhérents d'EE-LV qui auraient des envies d'ailleurs.

Ce coup de chaud écolo pourrait avoir des conséquences sur le timing et l'ampleur du remaniement. «Hollande regarde ce qu'il se passe, fait savoir un membre du gouvernement. Il est en train de faire son deuil de Duflot». Jusqu'à présent, pour éviter la multiplication des candidatures au premier tour de 2017, le Président s'était refusé à des «débauchages individuels» au moment d'«élargir» sa majorité. Il rêvait encore de convaincre son ex-ministre du Logement de revenir et voulait l'accord de la direction du parti.

La sortie de Placé et de De Rugy change la donne. N'est-ce pas le bon moment, puisqu'il faut trouver un remplacement à François Rebsamen au ministère du Travail, de colorer son gouvernement? «Pour l'instant, rien n'a encore été décidé», fait savoir un ministre qui a échangé récemment avec le chef de l'Etat. «Il faut observer ce qu'il va se passer dans les jours qui viennent», prévient le président PS de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, tête de liste en Ile-de-France. Rugy annonce déjà de «nouveaux épisodes» à venir «très vite». En revanche, cette «clarification» plaît à ceux qui rêvent de construire une «gauche alternative», tout en gardant les manettes des Verts. Invités samedi à La Rochelle pour faire le «bilan», depuis 2012, de l'accord avec le PS, ils ont eu l'impression de participer à leur «procès». Le soir-même, ils trinquent à Toulouse avec les dirigeants du Parti de gauche.

### LE NOUVEAU CYCLE DE CAMBADÉLIS

Au PS, on affirme avoir «devancé» ce chambardement à gauche. Pour éviter de se retrouver isolé quand les écologistes s'éloignent et que des socialistes s'interrogent, Jean-Christophe Cambadélis a appelé dimanche, après l'avoir théorisée ces derniers mois, à une «alliance populaire qui se bat pour ses valeurs» et à «fonder un nouveau cycle de gauche». Avec qui? Ceux qui soutiennent Hollande. Donc, pour l'instant, pas grand-monde si ce n'est les radicaux de gauche. Les socialistes comptent sur le petit monde écolo qui ne veut plus d'EE-LV pour se restructurer en «fédération» ou «maison commune» autour du Front démocrate de l'ex-Vert et ex-Modem Jean-Luc Bennahmias, de Génération écologie, et de l'ex-PCF Robert Hue. «C'est le Lion et le Rat, la fable de Lafontaine», fait remarquer Olivier Faure, porte-parole du PS, on a toujours besoin d'un plus petit que soi.» A fortiori quand on n'est soi-même plus si grand. ♦

## Carnet

### SOUVENIRS

#### Nils GERICOT

28 octobre 1991, 31 août 2013.

**"Pour admirer la beauté d'un papillon, il faut le laisser s'envoler, c'est pour ça qu'il faut que t'envoles toi aussi !"**

### NAISSANCE

D'une immense histoire d'amour est née une grande petite

#### Lili Rose

Salas Rosenbach le 21 août 2015 à Paris. Laura et Inu excitent.

**Vous organisez un colloque, un séminaire, une conférence...**

**Contactez-nous**

**Réservations et insertions la veille de 9h à 11h** pour une parution le lendemain

Tarifs : 16,30 € TTC la ligne Forfait 10 lignes 133 € TTC pour une parution (16,30 € TTC la ligne supplémentaire) Abonnés et associations : -10%

**Tél. 01 40 10 52 45 Fax. 01 40 10 52 35**

**Vous pouvez nous faire parvenir vos textes par e-mail : carnet-libe@amaurymedia.fr**

La reproduction de nos petites annonces est interdite

**Le Carnet Emïlie Rigaudias 0140108245**

carnet-libe@amaurymedia.fr

« Valls lance le délicat chantier de la réforme du droit du travail » - Les Echos

APRÈS L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU PS

## Valls lance le délicat chantier de la réforme du droit du travail

- Le Premier ministre a rassuré les patrons sur la constance de sa politique.
- Mais il marche sur des œufs pour ce sujet de controverse à gauche.

Grégoire Poussielgue  
gpoussielgue@lesechos.fr  
— Envoyé spécial à La Rochelle

Offensive prudente. A l'université d'été du Parti socialiste (PS), qui s'est close dimanche à La Rochelle, Manuel Valls avançait en terrain miné pour vendre la poursuite des réformes économiques, dont il entend faire sa marque de fabrique jusqu'à la fin du quinquennat. L'année dernière, son « *j'aime l'entreprise* », prononcé quelques jours auparavant devant le Medef, avait suscité des remous parmi les militants, également échaudés par l'arrivée d'Emmanuel Macron au ministère de l'Économie. Cette année, le même Emmanuel Macron a donné des sueurs froides au Premier ministre. Ses propos sur la durée du temps de travail l'ont obligé à remettre les pendules à l'heure deux fois en trois jours. « *Il n'est pas question de revenir sur la durée légale du temps de travail. Ce débat est clos* », a-t-il répété devant les militants lors de son discours de clôture de l'université d'été. La polémique lancée par le ministre de l'Économie, vécue comme une provocation par les militants du PS, a constitué un couac dont l'exécutif se serait bien passé pour cette rentrée. Un grain de sable, alors que le gouvernement sonne la mobilisation générale de la gauche dans la perspective des élections régionales de décembre, qui s'annoncent difficiles.

**Exercice d'équilibre**  
Pourtant, Manuel Valls fait bien du droit du travail son principal chantier de réforme économique d'ici à 2017. « *C'est un minuscule, ce n'est pas le passé, c'est l'avenir et notre agenda pour écrire le contrat social du XXI<sup>e</sup> siècle* », a-t-il déclaré dimanche. Le processus a été enclenché et le gouvernement attend plusieurs rapports dans les jours et semaines à venir (lire page 3) pour en dévoiler plus. Pour le Premier ministre, le plus important est de ne pas prêter le flanc à ceux qui craignent une déréglementation trop forte qui nuirait aux droits des salariés. Mais il doit aussi rassurer les patrons sur la constance de sa politique de réforme, après la première étape constituée par la loi Macron qui vient d'entrer en vigueur. « *La simplification du droit du travail doit se faire à droit constant. La réforme*



Pour le Premier ministre, le plus important est de ne pas prêter le flanc à ceux qui craignent une déréglementation trop forte qui nuirait aux droits des salariés. Photo Mehdi Fedouach/AFP

« Il faut revoir en profondeur la manière même de concevoir notre réglementation » en matière de droit du travail.

**MANUEL VALLS**  
Premier ministre

peut être gagnante pour les patrons et pour les salariés », estime un député. Devant les militants socialistes, le Premier ministre s'est donc livré à un exercice d'équilibre. Il s'en est plutôt bien tiré. Sur le fond, la polémique Macron a aussi permis au Premier ministre de rassembler le camp socialiste derrière lui, à la notable exception des frondeurs qui n'ont cessé de dénoncer « *la dérive libérale du gouvernement* » et qui ont séché son discours. « *J'ai suivi à distance respectueuse* », déclare leur chef de file Christian Paul, qui déplore le manque de dialogue de la part du Premier ministre.

« Emmanuel Macron a rendu involontairement service à Manuel Valls », ne peut que constater un député proche de l'exécutif. Manuel Valls, gardien du temple socialiste contre Emmanuel Macron le libéral, décidément bien trop à droite pour une assemblée socialiste. Ainsi, quand Manuel Valls déclare qu'il « *faut donner plus de latitude aux employeurs, aux salariés et à leurs représentants pour décider eux-mêmes de leur politique de formation, d'organisation du travail, d'insertion des jeunes par des négociations au plus près de leurs besoins* », la salle applaudit. Mais elle passe aussi aux sifflements quand le Premier ministre évoque la « *complexité* » du Code du travail... Si les socialistes sont prêts à entendre le discours sur la réforme, ils ont aussi leurs lignes rouges, les 35 heures en tête. Manuel Valls s'est contenté de rester sur le plan politique et n'a pas esquissé les modalités techniques, même dans leurs grandes lignes, de sa réforme à venir. Dans ce contexte, le choix du futur ministre du Travail sera scruté avec soin. C'est sur ses épaules que reposera la responsabilité de ce délicat chantier.

🔗 Lire l'éditorial de Jean-François Péresse  
Page 7

### Migrants : « ceux qui fuient la guerre doivent être accueillis »

Les morts du camion autrichien ont libéré la parole. Dans un parti où rien ne fait vraiment consensus, les leaders socialistes se sont retrouvés pour appeler à la « *solidarité* » face aux migrants qui affluent en Europe. « *Des migrants bravent tous les dangers, supportent la souffrance, rencontrent la mort* », s'est indigné Manuel Valls, précédé sur le sujet par Jean-Christophe Cambadélis, Bruno Le Roux ou Christiane Taubira. Ceux qui « *fuient la guerre, les persécutions, la torture, les oppressions, doivent être accueillis* » en France, « *donc, chaque demande d'asile doit être examinée, rapidement* », a ajouté le Premier ministre. Mais l'exécutif reste prudent sur les solutions concrètes. « *Nous ne voulons, ni ne pouvons ouvrir les vannes, les Français auraient le sentiment qu'on leur vole leurs emplois* », confie un ministre.

## Au PS, la grande peur des régionales

L'absence d'accord avec les écologistes fait craindre une défaite plus forte que prévu.

L'Université d'été du PS, qui s'est achevée dimanche à La Rochelle, signe la rentrée politique du parti et de la majorité. Elle marque aussi l'entrée dans la dernière ligne droite de la campagne pour les élections régionales, qui se tiendront en décembre. Sur le papier, le PS ne peut que perdre puisqu'il est aujourd'hui à la tête de 21 régions sur 22, qui deviendront 13 à la faveur de la création des nouvelles régions le 1<sup>er</sup> janvier 2016. La Rochelle a été l'occasion de relancer la mobilisation des militants, dans un contexte difficile, tant la situation nationale pèsera sur le vote des électeurs. La direction du PS a fait ses comptes et mise sur quatre régions gagnables (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Bretagne, Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon et, si tout va

bien, Ile-de-France) tout en espérant une ou deux bonnes surprises. A La Rochelle, Manuel Valls a publiquement affiché son soutien à Claude Bartolone, qui mènera le PS en Ile-de-France. Le Premier ministre a précisé qu'il s'impliquerait plus dans la campagne à partir de la fin du mois d'octobre.

**Risque de démobilisation des électeurs**  
Dans deux régions, Nord-Pas de Calais Picardie et PACA, où les possibilités d'une victoire du Front national sont les plus importantes, le PS a espéré un accord avec les écologistes pour le premier tour avant de se rendre compte de la dure réalité : ces derniers se sont tournés vers le front de gauche. Ce dernier espère des accords avec les écologistes pour le premier tour dans cinq régions, a annoncé Jean-Luc Mélenchon, qui tenait l'université d'été de son parti le week-end dernier. « *La question de l'unité se*

pose, car la gauche aborde cette élection régionale de façon fragmentée », constate Christophe Borgel, le monsieur élections du PS. « *J'ai du mal à comprendre comment on a pu diriger ensemble des régions et s'avancer de façon différente et concurrente* », ajoute-t-il. Pour lui, le risque de démobilisation des électeurs pour le second tour est également très fort, accroissant le risque de défaite cuisante.

A La Rochelle, Manuel Valls a publiquement affiché son soutien à Claude Bartolone, qui mènera le parti en Ile-de-France.

Les tensions entre le PS et les écologistes ont été bien visibles à La Rochelle. Une table ronde organisée sur le bilan de l'accord électoral de 2012 s'est déroulée dans un cli-

mat particulièrement lourd. Et la crisscouverte d'EELV provoquée par les départs de François de Rugy et de Jean-Vincent Placé, n'arrange rien. Claude Bartolone, tête de liste en Ile-de-France, a tendu la main aux écologistes pour faire alliance dès le premier tour et éviter « *une nuit des longs couteaux entre les deux tours* », en leur promettant le même nombre de sièges qu'ils occupent actuellement (5).

Pour l'instant, son appel est resté sans réponse. Les têtes de liste PS présentes à La Rochelle ont tous insisté sur les thèmes de leur bilan et de la proximité pour leur campagne. « *Nous sommes très bons mais inaudibles au regard de la situation politique* », a déploré Pierre de Saintignon, candidat PS dans la région Nord-Pas de Calais-Picardie, où il affrontera deux poids lourds : Xavier Bertrand (LR) et Marine Le Pen (FN). Mais cela ne sera pas forcément suffisant pour attirer les suffrages des électeurs. — G. P.

## Un dossier miné au cœur de la rentrée sociale

**Le nouveau ministre du Travail sera nommé cette semaine. Manuel Valls veut renforcer le poids des accords d'entreprise. Le patronat pousse, les syndicats s'inquiètent.**

**Derek Perrotte**  
dperrotte@lesechos.fr

Après la rentrée politique, la rentrée sociale. Conforté par les chiffres encourageants du chômage et toujours pressé par Bruxelles, le gouvernement est décidé à poursuivre les réformes pour « consolider et amplifier » le petit recul enregistré en juillet. La machine va être relancée avec la nomination du nouveau ministre du Travail, mercredi ou jeudi - François Hollande veut d'abord laisser passer la rentrée scolaire, mardi. Ce week-end, les noms d'Alain Vidalies et de Bruno Le Roux semblaient tenir la

corde. N'en déplaise au patronat, l'hypothèse d'un rattachement de l'Emploi au ministre de l'Economie, Emmanuel Macron, a fait long feu tant elle provoquerait l'ire des syndicats, a fortiori après le tollé engendré jeudi dernier par sa critique des 35 heures. Dimanche, on apprenait de source gouvernementale qu'il s'agirait d'un remplacement « poste pour poste », et non d'un remaniement plus large, qui devrait être acté « avant le Conseil des ministres de mercredi ».

### Avancer avec prudence

Jouant gros après avoir conditionné sa candidature en 2017 à un recul durable du chômage, François Hollande veut confier le poste à un fidèle, expérimenté et doté d'assez de poids politique pour porter le costume et le ministère. La connaissance des complexes arcanes du social et un sens affiné du dialogue et de la communication

complément le portrait-robot affiché à l'Elysée. Des atouts qui ne seraient, de fait, pas de trop face aux dossiers qui attendront le nouveau ministre. A commencer par celui, très sensible, d'une réforme du droit du travail. Une remise à plat du contrat de travail, jugée explosive et incertaine, reste exclue. Mais Matignon et l'Elysée sont décidés à s'attaquer au très épais dossier du Code du travail. « Trop complexe », il sclérose les entreprises et le marché de l'emploi, martèle Manuel Valls. Dimanche à La Rochelle, lors de l'université d'été du PS, il a de nouveau appelé à « revoir en profondeur la manière même de concevoir notre réglementation » en matière de droit du travail, en octroyant « plus de latitude » aux employeurs et aux salariés « pour décider eux-mêmes ».

Mercredi, le think tank socialiste Terra Nova présentera un rapport du juriste Jacques Barthélémy et de



**Jouant gros après avoir conditionné sa candidature en 2017 à un recul durable du chômage, François Hollande veut confier le ministère du Travail à un fidèle expérimenté.** Photo AFP

l'économiste Gilbert Cette sur la place des accords d'entreprise par rapport à la loi pour établir les normes sociales. L'Institut Montaigne s'est aussi emparé de la question et dévoilera jeudi ses propres préconisations. Deux mises en bouche avant que la commission, dirigée par le conseiller d'Etat Jean-Denis Combexelle, ne rende, à une date proche restant à définir, le rapport commandé par Matignon. Jean-Denis Combexelle promet des « propositions très opérationnelles pour faire bouger les lignes ». L'exé-

cutif y voit, après le premier pas que constituent les accords de maintien dans l'emploi, le prolongement naturel de la loi Rebsamen adoptée cet été, qui simplifie et assouplit le dialogue social en entreprise.

Mais jusqu'où pousser les possibilités de déroger par accord à la loi ? Pierre Gattaz (Medef) réclame de l'a « audace » et la CGPME appelle à simplifier aussi directement le Code du travail, sans quoi la réforme « ne résoudra pas le problème » pour les TPE/PME dépourvues de dialogue social interne.

**« La loi ne peut plus tout définir aujourd'hui. »**  
**EMMANUEL MACRON**  
Ministre de l'Economie

Matignon avance avec prudence. Après le tollé provoqué par la sortie d'Emmanuel Macron sur les 35 heures, Manuel Valls a assuré qu'« il n'y aura pas de remise en cause du temps de travail ». Les pistes issues du rapport Combexelle feront l'objet de concertations avec les partenaires sociaux et devraient être au programme de la conférence sociale des 19 et 20 octobre. Le chemin est étroit. « On nous propose que chaque entreprise ait son code du travail... », dénonce déjà Philippe Martinez (CGT), tandis que Jean-Claude Mally (FO), fustige un « trip libéral » préparant la « dérégulation des contrats de travail ». Même Laurent Berger (CFDT), chantre du dialogue social, prévient que « simplification ne veut pas dire moins de protection des salariés ». Le débat est posé. Il attend un ministre pour l'orchestrer. ■

« La baisse d'impôt devrait avoisiner les deux milliards » - Les Echos

# La baisse d'impôt devrait avoisiner les deux milliards

## FISCALITÉ

La mesure devrait cibler le bas du barème de l'impôt sur le revenu.

Bercy fait face au casse-tête du financement.

Frédéric Schaeffer  
fschaeffer@lesechos.fr

Les arbitrages se rapprochent sur la baisse d'impôts promise par François Hollande pour 2016. Une réunion doit se tenir ce lundi à l'Élysée. Avec, autour du chef de l'État, le Premier ministre, Manuel Valls, et les ministres Michel Sapin (Finances) et Christian Eckert (Budget). Le temps presse : le président de la République veut annoncer la mesure lors de sa conférence de presse, la semaine prochaine.

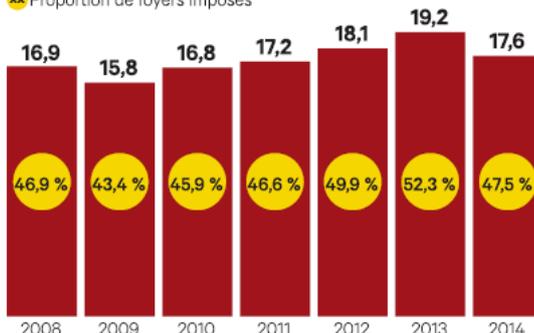
L'Élysée a déjà fixé le cadre : la future mesure devrait cibler « les classes moyennes ». Après la suppression de la première tranche de l'impôt sur le revenu (IR) cette année, la piste d'une nouvelle mesure générale sur le bas du barème de l'IR tient la corde.

Reste à fixer l'essentiel : l'ampleur du geste et – en corollaire – son financement. « Sur les 5 milliards d'euros prévus pour les ménages dans le pacte de responsabilité, il en reste 2 milliards », rappelle le député socialiste Dominique Lefebvre, vice-président de la commission des Finances. « J'imagine mal une mesure plus petite, au risque d'être peu visible, ni une mesure plus forte,

## Impôt sur le revenu : les foyers imposés

En millions de foyers, sur les revenus de l'année antérieure

✕ Proportion de foyers imposés



LES ÉCHOS / SOURCE : DGFIP

au risque de n'être pas financée. » « L'effort global de 5 milliards pour améliorer le pouvoir d'achat des Français d'ici à 2017 figurait dans le discours de politique générale de Manuel Valls », rappelle opportunément une source gouvernementale. La baisse d'impôt 2015 étant de 3,2 milliards d'euros, la future mesure pourrait donc se situer autour de 2 milliards. « C'est un ordre d'idée », confirme un acteur du dossier. « C'est l'ordre de grandeur », ajoute un autre.

### Un maximum

Bercy considère ce montant comme un maximum. Car, en face, le financement vire au casse-tête. Plusieurs portes ont été fermées d'emblée. Pas question d'augmenter les impôts des plus aisés ni de revenir sur les baisses de charges

aux entreprises. Pas question non plus de lâcher du lest sur les objectifs de déficit (-3,3 % du PIB en 2016, après -3,8 % prévu cette année). « Le sérieux budgétaire, c'est d'atteindre les objectifs que l'on se fixe », a défendu Michel Sapin, mercredi dernier.

« L'ampleur de la baisse d'impôt dépendra de la prévision de croissance retenue dans le projet de budget », explique un proche du chef de l'État. Mais, là aussi, Bercy n'est pas du tout chaud pour bouger. Avec une prévision de croissance de 1 % cette année et de 1,5 % en 2016, Paris est légèrement plus prudent que les économistes (+1,2 % en 2015, +1,6 % en 2016). « C'est quand même difficile de relever une prévision après la croissance zéro du printemps et le ralentissement des pays émergents », plaide un haut cadre de Bercy. Du

coup, c'est du côté des économies que l'exécutif compte se tourner. Mais lesquelles ? Pour tenir ses objectifs de déficit, Bercy doit déjà trouver 5 milliards d'euros d'économies complémentaires pour 2016. Et ce, alors que les nouvelles dépenses (sécurité, emplois aidés...) sont nombreuses. Les crédits des ministères ayant été fixés avant l'été, les leviers d'action sont maigres. Pour financer la baisse d'impôts, Bercy pourrait, en fait, ne pas engager d'effort de rigueur supplémentaire

Le ministère n'est pas chaud pour relever la prévision de croissance.

Il pourrait ne pas faire d'effort de rigueur supplémentaire mais constater de moindres dépenses.

mais constater de moindres dépenses. Par exemple sur la charge de la dette, grâce au maintien de taux bas et d'une faible inflation. Alors que les taux d'emprunt (OAT 10 ans) de la France se situent autour de 1,06 %, Bercy anticipait jusqu'ici une remontée à 1,2 % fin 2015 puis 2,1 % en 2016 et 3 % en 2017. « Cette remontée pourrait être moins rapide, avec l'action de la BCE et le possible report de la décision de la Fed » explique un conseiller. Mais un bon connaisseur du dossier de prévenir : « Il n'y aura pas une baisse d'impôt et, en face, une économie bien visible ». Au risque de laisser penser que le geste fiscal n'est pas vraiment financé... ■

## DERNIÈRE HEURE

# Contrôles des bagages, patrouilles : les mesures pour sécuriser les trains



L'ensemble du dispositif sera au menu de la prochaine réunion du Comité national de la sécurité dans les transports en commun convoquée, le 17 septembre, par Bernard Cazeneuve. Photo Sipa

**Sans aller jusqu'à la mise en place systématique de portiques de contrôle, les gares et les trains vont être plus étroitement surveillés.**

Une semaine après l'attaque du Thalys Amsterdam-Paris par Ayoub El Khazzani, déjouée par les passagers, les ministres européens de l'Intérieur et des Transports, réunis à Paris, se sont mis d'accord sur une série de mesures destinées à renforcer la sécurité dans les trains.

Les billets nominatifs devraient ainsi être généralisés à la totalité des voyages transfrontaliers, comme cela se fait déjà pour l'Eurostar, ainsi que pour près de 60 % des trajets français. Il est aussi prévu des « contrôles coordonnés et simultanés entre autorités européennes sur des trajets ciblés », a déclaré le ministre de l'Intérieur français, Bernard Cazeneuve.

Mais en France, sans aller jusqu'à prôner l'installation systématique de portiques de contrôle des bagages, comme on le fait dans les aéroports et pour l'Eurostar, le secrétaire

d'Etat chargé des transports, Alain Vidalies, promet d'ores et déjà la mise en œuvre prochaine de « contrôles aléatoires des bagages » sur les Thalys et les TGV, précisant même que ces contrôles pourraient viser soit « quelques bagages », soit « tous les bagages d'un même train, l'examen pouvant se faire aux rayons X par exemple, comme cela se fait en Espagne ». « Chacun qui prendra le train doit savoir [...] qu'il peut être l'objet d'un contrôle aléatoire de l'ensemble de ses bagages. » En cas de refus, les passagers n'auront pas le droit de monter à bord du train, a encore indiqué le secrétaire d'Etat.

### Personnel supplémentaire

Autre mesure annoncée par Alain Vidalies, le « renforcement des patrouilles, c'est-à-dire la présence de gens armés en priorité à bord des trains transfrontaliers, mais « aussi sur les TGV. Nous allons les multiplier avec une grande ampleur, avec du personnel supplémentaire », a-t-il assuré, mais sans donner de précisions sur les effectifs qui devraient être affectés.

Mais il est acquis que les pouvoirs des agents de Surveillance générale (Suge), la police ferroviaire de la SNCF, seront renfor-

cés pour les autoriser à procéder à des fouilles visuelles des bagages (comme dans les grands magasins). La SNCF précise que les agents de la Suge seront « autorisés à verbaliser en tenue civile et armés dans les trains et à procéder à des palpations de sécurité ».

L'ensemble du dispositif sera au menu de la prochaine réunion du Comité national de la sécurité dans les transports en commun convoquée, le 17 septembre, par Bernard Cazeneuve.

Cette tragédie, évitée grâce au sang-froid et au courage des passagers, devrait aussi se traduire par un renforcement de la coopération européenne en matière de renseignement. Selon le Lemonde.fr, les polices ferroviaires devraient ainsi être autorisées à consulter les fichiers de passagers de chaque train. Il faudrait pour cela qu'elles puissent s'appuyer sur la base de données « Passenger Name Record » destinée à recueillir les informations détaillées sur l'ensemble des passagers transitant par les aéroports européens. Fonctionnant dans les pays anglo-saxons, sa mise en place a, jusqu'à présent, été bloquée en Europe faute d'accord du Parlement européen.

— V. L.

« L'agence économique des quartiers bientôt lancée » - Les Echos

## L'agence économique des quartiers bientôt lancée

### BANLIEUE

Les TPE sont la cible de la nouvelle agence.

Trois quarts des contrats de la nouvelle politique de la ville sont déjà signés.

Matthieu Quiret  
mquiret@lesechos.fr

Plus de six mois après les attentats parisiens, l'exécutif compte renvoyer un signal en direction des jeunes des quartiers. Mais aussi aux zones rurales déshéritées, à trois mois des régionales. François Hollande a rencontré en fin de semaine dernière le ministre de la Ville, Patrick Kanner, et la secrétaire d'Etat Myriam El Khomri pour acti-

ver la nouvelle politique de la ville lancée en fin d'année dernière.

Le gouvernement veut faire du développement économique de ces zones défavorisées en banlieue (6 millions d'habitants) et en zone rurale pauvre (6,5 millions) le pilier qui manquait à la politique de la ville, très axée sur l'aide sociale et la rénovation urbaine. « Cela a été une erreur depuis trente ans », assène la secrétaire d'Etat. D'ici à quelques semaines, le chef de l'Etat devrait recevoir le rapport de préfiguration de l'agence de développement économique des territoires, un nouvel outil qu'il a annoncé en février dans le sillage des attentats.

L'agence a été étudiée depuis le début de l'été par un chef d'entreprise de banlieue, Abderzak Sifer, le chargé de mission du Trésor, Julien Rencki et la présidente de Franche-Comté, Marie-Guite Dufay. Cette dernière représente les régions, qui



Benoît and Guey/AFP

« Il existe une formidable énergie dans les quartiers où se créent 1,8 fois plus d'entreprises qu'ailleurs mais elles sont beaucoup plus fragiles. Il s'agit de les accompagner jusqu'à ce qu'elles produisent des emplois. »

**MYRIAM EL KHOMRI**  
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Politique de la ville

vont l'an prochain devenir les collectivités chargées de l'aide aux PME. « L'agence sera un outil léger qui permettra à l'Etat en coordination avec les régions de mieux contrôler l'aide à la création d'entreprise, un budget de 2,5 milliards d'euros par an », explique Marie-Guite Dufay.

### Guichet unique

L'agence offrira un guichet unique aux jeunes entrepreneurs et un accès au bouquet de services de bpi-France, des chambres consulaires, des collectivités, de France Active, etc. Le rapport préconisera également d'accompagner davantage les TPE dans les trois premières années. « Il existe une formidable énergie dans les quartiers où se créent 1,8 fois plus d'entreprises qu'ailleurs mais elles sont beaucoup plus fragiles. Il s'agit de les accompagner jusqu'à ce qu'elles produisent des emplois », explique Myriam El Khomri. Les moyens de l'agence ne sont pas encore arbitrés mais il pourrait par exemple s'agir de transformer l'Agence pour la création d'entreprise (APCE) et son portail d'accès Internet qui compte une trentaine d'employés. Le gouvernement revendique par ailleurs la

mise en place rapide de sa nouvelle politique de la ville. Fin août, les préfets avaient signé 318 des 448 contrats de ville avec les élus locaux concernés. Les autres le seront d'ici à novembre, promet le cabinet de Myriam El Khomri. Ces stratégies qui sont signées également avec d'autres services publics comme Pôle emploi se concentrent désormais sur 1.500 quartiers prioritaires, contre 2.500 jusqu'ici.

Autre nouveauté, ces conventions sont passées au niveau intercommunal et non plus au seul échelon municipal. Le ministère explique qu'à Rennes par exemple, le système de cotation des demandes de logements sociaux sera étendu à toute la métropole, permettant de mieux traiter et répartir la mixité sociale. Le ministère qui était menacé de baisse sur ses 450 millions d'euros de crédits d'intervention, a récupéré en outre 27 millions d'euros supplémentaires pour 2015.



Retrouvez l'entretien avec Myriam El Khomri sur lesechos.fr

### LES ECHOS PUBLISHING

Concepteur des communications éditoriales de votre marque



Les Echos Publishing développent pour les cabinets d'avocats, des magazines et sites internet dédiés à leurs clients professionnels

[www.lesechos-publishing.fr](http://www.lesechos-publishing.fr)

Un service proposé par Les Echos Solutions

« Fusion des régions : les agents attendent toujours » - La Gazette

## Fusion des régions Les agents attendent toujours des réponses

En raison des échéances électorales, la préparation des réorganisations des services n'a pas vraiment commencé : seul un état des lieux des conditions d'emploi actuelles est en cours.

**D**ans les sept futures nouvelles régions, quelques dispositions sont prises pour préparer les organisations et les agents, mais les élus font surtout preuve d'attentisme. « Nous constatons une inertie de fonctionnement, avec des dirigeants qui renvoient la question des réorganisations des services à 2016, soit après les élections régionales de décembre », observe Viviane Flatreaud, conseillère fédérale « politiques publiques » de la CGT Services publiques.

### Alignement réputé impossible

En attendant, la priorité consiste plutôt à dresser un état des lieux des conditions d'emploi actuelles pour les personnels. En Bourgogne et en Franche-Comté, celui-ci est presque terminé grâce à une commission du dialogue social mise en place par les régions. « Nous demandons l'application de notre régime indemnitaire aux agents de la Bourgogne, ce qui supposerait le vote d'une délibération dans le budget qui sera adopté en octobre,



Au conseil régional d'Auvergne, comme dans les autres régions touchées par les fusions, les changements à venir inquiètent les agents.

mais le dossier n'avance pas », regrette Catherine Salvadori, secrétaire générale de la CGT au conseil régional de la Franche-Comté. Un alignement estimé à un peu moins de 300 000 euros par an, soit 0,07% du futur budget, explique la représentante syndi-

cale. L'inventaire a aussi débuté par exemple en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, où six groupes de travail ont été constitués (critères et procédures d'avancement, évaluation, action sociale, régime indemnitaire, carte de mobilité des lycées, organisation géographique des services). En Rhône-Alpes et Auvergne, un document de synthèse avec des propositions de scénarios est en cours d'élaboration et des groupes de travail thématiques ont commencé à se réunir. Environ 450 agents ont été associés.

### Un sujet sensible

Du fait des échéances électorales qui paralysent l'action, des différences de traitement pourraient subsister pendant des années. Seule la future région Normandie s'est vraiment penchée sur la question: la Basse-Normandie a voté le 18 juin une délibération visant à rapprocher le régime indemnitaire de ses agents de celui de la Haute-Normandie. « Le régime adopté est analogue dans son mécanisme à celui existant en Haute-Normandie, mais nous n'avons pas aligné complètement les deux systèmes, considérant que le déroulé des carrières plus rapide en Basse-Normandie compensait la différence », explique Gaëlle Pioline, conseillère régionale (PS) de Basse-Normandie. Le coût est estimé à un million d'euros pour 2015.

Du côté des employeurs, l'inquiétude financière est parfois grande. L'alignement par le haut du régime indemnitaire d'un futur grand ensemble regroupant trois anciennes régions engendrerait un surcoût de 13 à 15 mil-

### Négociations globales

Les inquiétudes des agents sur leur devenir sont grandes, sans doute à juste titre car la loi ne prévoit pas tout. A la date de la création de la nouvelle entité, les agents sont réputés relever de la région « dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les leurs ». Les non-titulaires « conservent, à titre individuel, le bénéfice des stipulations de leur contrat. Les services antérieurement accomplis en qualité d'agent non titulaire des régions regroupées sont assimilés à des services accomplis en qualité d'agent non titulaire de la région issue du regroupement ». En outre, « le régime indemnitaire d'origine est maintenu pendant deux ans. La future région doit délibérer d'ici là sur un nouveau régime, et le principe d'harmonisation globale doit être mis en place au plus tard en 2023, détaille Frédéric Eon pour l'ARF. Ces échéances permettent une négociation globale sur l'ensemble des questions RH avec les nouveaux représentants syndicaux puisque des élections devront se tenir avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017. »

lions d'euros par an, selon l'Association des régions de France (ARF), instance qui a mis en place plusieurs groupes de travail sur les fusions. Les agents, eux, s'inquiètent au sujet des futures missions exercées et aux mobilités. « En matière de promotion, les différences sont assez grandes en fonction des endroits. Le sujet est sensible, les fusions vont engendrer des bouleversements, puisqu'il sera nécessaire de mettre en place un mode d'avancement unique », ajoute Frédéric Eon, conseiller « affaires juridiques et fonction publique » à l'ARF. Les agents pourraient aussi connaître des changements de leur temps de travail. Enfin, concernant l'action sociale, la loi « Notre » prévoit que les contrats actuels seront maintenus, « mais au terme de leur délai de validité, ils pourront être renégociés », rappelle Viviane Flatreaud.

## Directeurs non remplacés

Autre grande inconnue : l'impact sur l'encadrement. Les mobilités forcées ne concerneront que le top management, a assuré à plusieurs reprises Marylise Lebranchu. Dans la future grande région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne, on a pris les devants. « Tous les directeurs qui partent, notamment en retraite, ne sont plus remplacés jusqu'à ce que la fusion soit effective, témoigne François Bouchard, directeur général des services du conseil régional d'Alsace. Ainsi, le directeur des systèmes d'information a pris sa retraite, mais j'ai renoncé à lancer un recrutement. Pour l'instant, c'est le DSI de la Lorraine qui pilote nos projets. » Dernier sujet - plus urgent - pour les DRH : l'harmonisation des systèmes d'information et un versement sans encombre des premiers salaires par les nouvelles entités fin janvier 2016.

Agathe Vovard, avec Claire Chevrier et Géraldine Le Bourgeois

## A paraître, nos articles sur la fusion des régions :

- Réorganisation de l'Etat
- Régions et institutions culturelles
- Politiques de soutien sur les territoires

## Déjà parus :

- Budgets 2016. « La Gazette » du 6 juillet 2015, p. 8-9.

## Ce qu'ils en pensent



OC

« La fusion des régions n'est pas la première mutualisation qui s'opère. On sait ce qu'il ne faut pas faire. Mais les équipes vont changer, les syndicats sur le terrain se retrouvent sans véritable interlocuteur. L'harmonisation des cycles de travail, des rémunérations... est au moins aussi importante que les conditions accordées (formation, échanges de pratiques, réunions de services, etc.) »

Claire Le Calanec, secrétaire nationale de l'Interco CFDT

« Dans un contexte de chasse aux dépenses, la seule marge de manœuvre en matière de rémunérations est, malheureusement, le régime indemnitaire. Par ailleurs, avec la loi "Notre", toutes les régions, pas seulement celles qui fusionnent, vont connaître des réorganisations administratives en raison des transferts de compétences. »

Viviane Flatreaud, conseillère fédérale « politiques publiques » de la CGT Services publics



PLEBRIN

« En matière de protection sociale complémentaire, la loi oblige à une négociation mais nullement au maintien des conditions acquises. Les agents ont besoin d'être sécurisés face à une réforme qui va les impacter au quotidien. Certains postes à responsabilité vont disparaître, on peut redouter un effondrement des perspectives d'avancement. Avec toutes les missions à remplir début 2016, il est à craindre que les agents soient la cinquième roue du carrosse. »

Cuy Barbier, secrétaire général de l'Unsa Fonction publique

« Les autres fusions ne se sont pas faites aussi vite. Nous observons de nombreuses inquiétudes chez les agents exerçant des fonctions support (RH, finances...). A terme, l'objectif de la réforme territoriale est de

mutualiser, voire rationaliser, même si le nombre de mobilités forcées ne devrait pas être très élevé. »

Frédéric Eon, conseiller « affaires juridiques et fonction publique » à l'ARF



OB

« L'essentiel des mobilités seront fonctionnelles. De nombreux agents voient dans les fusions des opportunités pour évoluer. Des améliorations de la qualité du travail peuvent aussi émerger, avec la simplification des procédures qui est également à l'étude. »

Guillaume Basset, conseiller chargé de l'observatoire des politiques régionales, des études et de l'accompagnement des fusions des régions à l'ARF

« D'un ensemble de 1500 agents, nous passerons à une mégarégion de 8000. Nous savons que des services seront touchés. Le président du conseil régional a réuni deux fois en un an tous les agents, mais il a indiqué ne pouvoir s'engager sur rien en raison des élections à venir. »

Geneviève Lacourtière, représentante de l'Unsa Territoriaux au conseil régional du Limousin



E. MARTEL

« Certaines évolutions de carrière pourront provoquer un sentiment de déclassement : par exemple, un chef de service qui se retrouvera "simple" chargé de mission. Il faut mettre en place une véritable politique du changement, définir un calendrier, informer les agents, etc. »

Jean-Claude Delgènes, directeur général du cabinet Technologia

« Les agents doivent s'attendre, dans un premier temps, à un pic de charge. La mutualisation peut faire peur, mais l'harmonisation ne se fait jamais par le bas. Toutefois, cela peut représenter parfois des sommes importantes. »

Joël Elkaim, consultant associé au cabinet Deloitte Conseil

« Timides fiançailles entre l'université et l'entreprise » - Le Monde

## Timides fiançailles entre l'université et l'entreprise

Un pacte a été signé jeudi entre le Medef et les acteurs du supérieur, en quête de financements et de débouchés

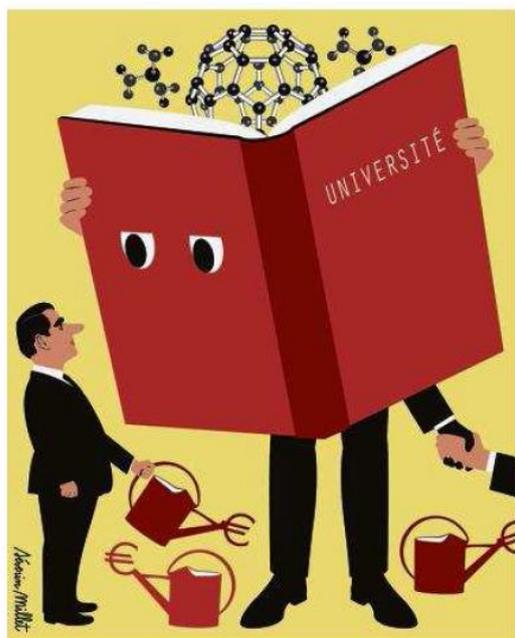
Embrassons-nous, Folleville ! Lors de l'université d'été du Medef sur le Campus d'HEC à Jouy-en-Josas, jeudi 27 août, le mouvement patronal et tous les acteurs de l'enseignement supérieur français ont officialisé la signature d'un « pacte d'engagements pour le supérieur » prévoyant des actions communes et une promotion réciproque. Ce compagnonnage est une première, car il rassemble à la fois la Conférence des présidents d'université (CPU), la Conférence des écoles françaises d'ingénieurs (Cdef) et la Conférence des grandes écoles (CGE). Cette coopération vise d'abord à mieux accorder les compétences qu'attendent les entreprises des étudiants et à améliorer les possibilités professionnelles de ces derniers.

Deux jours plus tôt, lors de l'ouverture des journées « enseignants-entreprises » à l'École polytechnique, le secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, Thierry Mandon, qualifiait de « salutaire » le rapprochement en cours entre les mondes de l'entreprise et du supérieur. Sa solidité reste encore à démontrer. Au contraire de l'Allemagne ou des Etats-Unis, les liens sont historiquement très ténus en France entre le monde de l'entreprise et celui de l'enseignement et de la recherche. Le financement du supérieur par le secteur privé reste très faible. A l'heure où les universités traversent une grave crise de financement et où les diplômés sont parfois en peine de débouchés, le secteur privé peut apparaître comme un recours précieux. Ce rapprochement avait déjà été espéré lors de la discussion sur l'autonomie des universités mise en place en 2010... sans résultat.

Pourtant, « le rapprochement universités-entreprises est une évolution déjà bien engagée depuis quelques années, car l'enjeu est l'insertion professionnelle de nos étudiants, qui est essentielle pour nous », explique Khaled Bouabdallah, président de l'université de Lyon et vice-président de la CPU. La loi sur l'enseignement supérieur de 2013 a en effet confirmé et renforcé la responsa-

bilité des établissements dans ce domaine. Pour Florence Poivey, présidente de la commission éducation, formation et insertion du Medef, le pacte veut donc donner « un souffle nouveau » à ces relations, et y associer les PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Mais le nouvel état d'esprit, de part et d'autre, doit toutefois encore « mûrir », explique-t-elle :



« Il faut aller chercher l'argent là où il est, c'est-à-dire dans les entreprises »

ROLF TARRACH  
président de l'Association des universités européennes

« Le pacte fixe des objectifs concrets, raisonnables, et on va voir à la fin de l'année ce qu'il donne. » Car les universités et les entreprises n'ont pas identifié de freins à leur rapprochement autres que culturels, liés aux habitudes et aux méfiances traditionnelles entre les deux mondes. L'un des objectifs du pacte conclu jeudi est d'améliorer l'emploi des titulaires de doctorats dans le secteur privé.

### LE CONTEXTE

#### LE « PACTE POUR LE SUPÉRIEUR »

Le « pacte d'engagements pour le supérieur » a été signé par le Medef, jeudi 27 août, avec la Conférence des présidents d'université (CPU), celle des écoles d'ingénieurs (Cdef) et celle des grandes écoles (CGE). Les six engagements visent notamment à améliorer l'emploi des doctorants en associant davantage les entreprises aux écoles doctorales et au réseau social pour les titulaires d'un doctorat. Mydoc-pro.org, ouvert en février. Par ailleurs, de nouveaux diplômes professionnalisants vont être conçus à bac + 3. Trois chaires de recherches partenariales entre universités, écoles et PME-PMI doivent être créées et trois start-up étudiantes doivent être accueillies dans des entreprises. Enfin, les dirigeants d'universités et d'écoles seront associés à toutes les rencontres internationales et aux voyages du Medef.

Jean-Louis Salzmann, président de la CPU, a demandé un engagement supplémentaire à Pierre Gattaz, le président du Medef : inscrire la référence au diplôme du doctorat dans au moins une convention collective de branche d'ici un an, une disposition qui figure dans la loi de 2013, mais encore jamais appliquée. Signe que du chemin reste à parcourir, Alexandre Saubot, président de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM), a exprimé ses « réserves », jugeant la convention collective mal adaptée.

Au total, les liens économiques entre entreprises et universités ne pèsent pas lourd. La Conférence des grandes écoles a annoncé, jeudi, avoir recensé environ 300 chaires soutenues par des entreprises dans ses établissements. Certaines sont en même temps associées à des universités. Mais ces dernières semblent être restées les

parents pauvres des relations avec les entreprises. « Sur les chaires, il existe beaucoup de choses intéressantes. Mais on est encore bien loin d'utiliser tout le potentiel des établissements et des laboratoires et de répondre à tous les besoins », explique M. Bouabdallah.

#### Marché de la formation

Si appréciées qu'elles soient, les fondations créées par les universités après qu'elles ont acquis leur autonomie financière ne changent pas non plus la donne. Le budget global d'une université est de 150 à 200 millions d'euros par an, consacré pour 80 % à la masse salariale, qui est essentiellement du ressort de l'Etat. « Les meilleures universités arrivent à collecter quelques millions par an, soit au maximum 1 % de leur budget », explique Khaled Bouabdallah, citant l'exemple de l'université Strasbourg, qui a récolté 23 millions d'euros en six ans.

Pour accroître la part du financement privé dans le budget des universités, une autre piste est à l'étude : permettre à ces établissements de prendre une part du marché de la formation professionnelle. Les entreprises paieraient alors ces prestations très rentables aux universités, et non seulement à des prestataires privés. Le vice-président de la CPU doute pourtant « du discours selon lequel la formation continue serait un nouvel Eldorado ». Un rapport de François Germinet, président de l'université de Cergy-Pontoise, doit être officiellement remis sur le sujet prochainement à M. Mandon. « Il se passera du temps avant d'en faire une source conséquente et qui participe à l'équilibre général », estime M. Bouabdallah.

« Il faut aller chercher l'argent là où il est, c'est-à-dire dans les entreprises », confiait le Luxembourgeois Rolf Tarrach, juste après son élection à la présidence de l'Association des universités européennes (EUA), le 16 avril à Anvers, face aux contraintes budgétaires. L'opération reste plus facile à dire qu'à faire. La question urgente, en France, demeure celle de l'engagement de l'Etat. ■

ADRIEN DE TRICORNET

### EN FRANCE

#### ÉCOLE 855.000 ENSEIGNANTS FONT LEUR RENTRÉE

855.000 enseignants franchiront lundi les portes des écoles, collèges et lycées de France, avant l'arrivée le lendemain de plus de 12 millions d'élèves. Entrent en vigueur de nouveaux programmes de maternelle, un enseignement moral et civique et la réforme des zones prioritaires. Portées par Najat Vallaud-Belkacem, les nouveautés de 2015 sont relativement consensuelles, contrairement à celles prévues pour septembre 2016 dans la réforme du collège.

#### JUSTICE DES JOURNALISTES AURAIENT CHERCHÉ À FAIRE CHANTER LE ROI DU MAROC



Le « JDD » a révélé ce dimanche le contenu d'enregistrements dans lesquels les journalistes Eric Laurent (photo) et Catherine Graciet auraient réclamé « trois millions d'euros » à un représentant du roi du Maroc, Mohamed VI, contre l'abandon d'un projet de livre contenant des informations gênantes sur sa personne. L'avocat de Catherine Graciet, mise en examen avec le coauteur vendredi pour chantage et extorsion de fonds, a qualifié ces enregistrements de « détournement de procédure ».

#### FERROVIAIRE MENACES DE BLOCAGE JEUDI EN RÉGION PARISIENNE

Combiwest, une société de fret ferroviaire créée par des agriculteurs bretons pour transporter leurs produits, menace de bloquer le trafic des trains en région parisienne jeudi 3 septembre, pour protester contre les entraves à son développement. Ce jour-là, les éleveurs ont prévu une manifestation nationale à Paris, à l'appel de la FNSEA, et promettent de mobiliser plus d'un millier de tracteurs.

#### FESTIVAL FRÉQUENTATION RECORD POUR ROCK EN SEINE

Le festival francilien Rock en Seine a connu une fréquentation record cette année avec 120.000 spectateurs réunis sur trois jours. Ces chiffres s'inscrivent dans la lignée des bons scores réalisés cet été par d'autres grands festivals, notamment celui de Vieilles Charrues, premier festival de France de musiques actuelles, avec plus de 200.000 spectateurs.

#### SPÉLÉOLOGIE UN HOMME FAIT UNE CHUTE FATALE DE 50 MÈTRES

Un homme de 42 ans, qui faisait partie d'un groupe de 16 personnes pratiquant la spéléologie à Caniac-du-Causse (Lot), a fait une chute mortelle samedi en fin de journée. Le spéléologue, venu de Gironde, est tombé d'une cinquantaine de mètres dans une galerie souterraine. Ses 15 compagnons, choqués mais indemnes, ont été acheminés vers la surface par les secours aux alentours de 21 h 30.

### À L'ÉTRANGER

#### GRÈCE L'AVANCE DE SYRIZA CONTINUE À SE RÉDUIRE

A trois semaines des élections législatives anticipées convoquées après la démission du Premier ministre Alexis Tsipras, l'avance du parti de la gauche radicale grecque Syriza continue de se réduire dans les sondages. L'écart avec Nouvelle Démocratie (ND, conservateur), qui avait culminé à 15 points en mai, n'est plus que de 1,8 point (24,6 % contre 22,8 %), selon un sondage MRB réalisé pour l'hebdomadaire « Agora » publié samedi. Une autre enquête, Alco, donne 1,5 point.

#### TURQUIE-KURDISTAN VIOLENTS HEURTS SUR LE SOL TURC

Deux policiers et quatre civils, dont un enfant, ont été tués dans des violences, dimanche, dans le sud-est de la Turquie, où les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) affrontent les forces de sécurité. L'enfant a été tué par l'explosion d'une bombe au passage d'une patrouille militaire, dans la province de Diyarbakir. Un civil a été blessé. A Diclekent, un quartier de la ville de Diyarbakir, des hommes armés ont ouvert le feu sur des policiers.

#### NIGERIA UN DES PRINCIPAUX LEADERS DE BOKO HARAM ARRÊTÉ

L'agence nigérienne de renseignement a annoncé dimanche l'arrestation d'hommes soupçonnés d'être de hauts responsables de Boko Haram, dont un des principaux commandants du groupe islamiste, qui seraient liés à plusieurs attentats-suicide à travers le pays. Shuaibu a avoué être le chef de file d'une équipe de neuf membres de la secte, envoyés à partir de la forêt de Sambisa pour perpétrer des attaques.

#### CHINE TAIWAN DEMANDE À SES CITOYENS DE NE PAS ASSISTER AU DÉFILÉ MILITAIRE À PÉKIN



Le gouvernement taïwanais a demandé, vendredi, aux personnalités locales et aux vétérans de ne pas assister le 3 septembre au grand défilé militaire organisé par Pékin pour commémorer la capitulation du Japon à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Pour le 70<sup>e</sup> anniversaire de la défaite japonaise de 1945, la Chine va mettre en place un vaste défilé, le premier depuis 2009.

#### ARABIE SAOUDITE PREMIER JOUR D'INSCRIPTION POUR LES CANDIDATES AUX MUNICIPALES

L'enregistrement des candidates saoudiennes aux élections municipales de décembre a démarré dimanche : une première dans le royaume ultra-conservateur où les femmes restent fortement discriminées et n'ont même pas le droit de conduire. L'opération a commencé, le 22 août, dans des centres spécialisés.

RETROUVEZ  
L'ÉDITO ÉCONOMIQUE DE  
**FRANÇOIS VIDAL**

TOUS LES JOURS  
À 7H10  
SUR RADIO CLASSIQUE

Les Echos

SUR

RADIO  
CLASSIQUE

## Ouverture et curiosités

« Les dépenses des collectivités en repli en 2014 » - La Gazette

**DÉCRYPTAGE**

### Les dépenses des collectivités en repli en 2014

	Dépenses de fonctionnement		Dépenses d'investissement		Dépenses totales	
	Montant (en Md€)	Evolution 2013-2014	Montant (en Md€)	Evolution 2013-2014	Montant (en Md€)	Evolution 2013-2014
<b>Bloc communal</b>	89,3	+2,1%	41,2	-9,6%	130,6	-1,9%
<b>Départements</b>	59,3	+2,8%	14,2	-4,2%	73,5	+1,4%
<b>Régions</b>	17,8	+1,4%	11,4	+2,8%	29,3	+1,9%
<b>Ensemble</b>	166,5	+2,3%	66,8	-6,5%	233,4	-0,4%

Données hors gestion active de la dette.  
SOURCE : OBSERVATOIRE DES FINANCES LOCALES, 2015.

**P**our la première fois depuis quatre ans, l'année 2014 – marquée par la réduction de 1,5 milliard d'euros des concours financiers de l'Etat – enregistre un recul des dépenses totales des collectivités territoriales et de leurs groupements à fiscalité propre (-0,4%), selon le 20<sup>e</sup> rapport de l'Observatoire des finances locales (OFL). Une inversion de tendance qui s'explique d'abord par l'important repli des dépenses d'investissements du bloc communal (-9,6%) et, dans une moindre mesure, des départements (-4,2%). Les élus locaux ont aussi fait un effort sur les dépenses de fonctionnement, dont l'évolution est davantage maîtrisée (+2,3%) que ces trois dernières années (autour de +3% en moyenne). Cela est principalement dû au repli des achats et charges externes des communes et des départements, grâce à la baisse des prix des carburants et combustibles liquides. De même, les dépenses d'intervention (subventions et prestations sociales) affichent une progression de 2,5%, leur plus bas niveau depuis seize ans. Cependant, ce ralentissement ne concerne pas les départements, dont les dépenses d'aides sociales sont tirées par la persistance d'un fort taux de chômage: les montants engagés au titre du RSA ont bondi de 9,3%.

Les frais de personnel, quant à eux, restent très dynamiques et enregistrent la plus forte hausse depuis cinq ans (+4,1%). Celle-ci provient, pour environ un tiers, du relèvement du taux de contribution employeur à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales et de la revalorisation du point d'indice des agents de catégorie B et C. S'y ajoute, pour le bloc communal, l'impact des rythmes scolaires qui ne pèsera en année pleine qu'à compter de 2015. *Pierre Cheminade*

**166,5**  
C'est, en milliards d'euros, le montant des dépenses de fonctionnement des collectivités et de leurs groupements en 2014 (OFL).

# Revue de presse : Lundi 31 août 2015

---

*« Longévité : la France (toujours) bien placée ! » - Le Point*

Avec une espérance de vie de plus de 78,4 ans pour les hommes et de 84,9 ans pour les femmes, l'Hexagone occupe le septième rang mondial.

Dans notre pays, l'espérance de vie a augmenté de plus de cinq ans chez les hommes et près de quatre ans chez les femmes entre 1990 et 2013. Elle s'élevait à 73,04 ans pour les premiers et 81,21 ans pour les secondes en 1990. Elle est désormais de 78,38 ans et 84,91 ans, respectivement. L'espérance de vie en bonne santé a elle aussi progressé. Elle est passée, au cours de la même période, de 64 à 68,43 chez les hommes et de 69,64 à 72,32 ans chez les femmes.

Ce sont les enseignements pour notre pays de la Global Burden of Disease Study 2013, publiés jeudi sur le site de la revue scientifique The Lancet. Cette énorme somme d'informations fournit des chiffres sur l'espérance de vie globale, l'espérance de vie en bonne santé, les années de vie avec une incapacité, les années de vie perdues à cause d'une maladie, pour 188 pays et pour 306 maladies.

Une comparaison des espérances de vie (pour les deux sexes) en 2013 place le Japon en tête (avec une moyenne de 83 ans), suivi de Singapour, Andorre, l'Islande, Chypre, Israël et de la France (moyenne de 81 ans). Complètent le "top ten" : l'Italie, la Corée du Sud et le Canada. Bien qu'il existe d'importantes différences entre les pays en termes d'espérance de vie, cette dernière a augmenté dans la grande majorité des cas. En moyenne, dans le monde, la population a gagné 6,2 années en 23 ans. Le temps passé en bonne santé a progressé lui de 5,4 années. Néanmoins, l'espérance de vie en bonne santé a moins augmenté que l'espérance de vie totale dans la grande majorité des pays.

L'espérance de vie en bonne santé au Lesotho : 42 ans

Ce travail, financé par la fondation Bill and Melinda Gates, montre des écarts très marqués entre pays. Comme on pouvait s'en douter, les pays en développement ou entraînés dans des conflits voient leur espérance de vie stagner : c'est le cas d'une douzaine d'entre eux (comme le Botswana ou la Syrie). Pire, elle a même parfois chuté, comme en Afrique du Sud, au Paraguay, ou en Biélorussie. Certains chiffres font froid dans le dos : au Lesotho et au Swaziland, un enfant né en 2013 a une espérance de vie de 10 ans plus faible qu'une personne née deux décennies plus tôt ! Quant à l'espérance de vie en bonne santé, elle est de 42 ans seulement au Lesotho, contre 73,4 ans au Japon !

Globalement, le nombre d'années perdues en raison d'un décès ou d'une incapacité est resté stable dans le monde. Il a toutefois augmenté pour certaines pathologies (cardiovasculaires, cancers, dengue ...) et a diminué pour la majorité des autres. Les dix affections qui représentent, à l'échelle de la planète, les principales causes de perte d'années de vie en bonne santé sont les maladies cardiovasculaires, les infections respiratoires basses, les accidents vasculaires cérébraux, les douleurs lombaires et cervicales, les accidents de la route, les maladies donnant des diarrhées, la bronchopneumopathie chronique obstructive, les complications néonatales, le sida ainsi que le paludisme.

Enfin, on constate dans les pays développés une augmentation des années de vie passées avec une incapacité, liées particulièrement aux maladies musculo-squelettiques, neurologiques et mentales. Cela n'a – malheureusement – rien d'étonnant.

## Revue de presse : Lundi 31 août 2015

---

*« L'Europe du bilatéralisme, est-ce vraiment l'Europe ? » - Le Taurillon*

Dans un échange un peu tendu entre le journaliste de l'AFP et les porte-paroles de la Commission européenne, il est apparu que la Commission était contente des échanges bilatéraux entre France et Allemagne avant les grandes décisions européennes. Une erreur d'analyse conduisant l'Europe dans l'impasse.

François Hollande et Angela Merkel font la pluie et le beau temps en Europe. - European Council



Depuis des années, l'Europe se construit sous l'impulsion des sommets des chefs d'Etats et de gouvernements. L'institutionnalisation du Conseil européen dans le traité de Lisbonne a été la consécration de cette réalité. L'Europe des diplomates a ainsi encore plus pris le pas sur la Commission et le Parlement.

C'est encore le cas sur la question de la réaction à la tentative d'attentat ayant eu lieu dans le Thalys. Le porte-parole de la Commission explique au journaliste Christian Spillmann qu'il ne « voit pas de conflit entre ces rencontres [bilatérales] et les processus communautaires » (vers 8'05). C'est une réponse pragmatique... du fait de la faiblesse de la Commission sur cette question face aux Etats membres.

En effet, dans une Europe à 28, le processus décisionnel est considérablement alourdi par le consensus à obtenir. C'est difficile de se mettre d'accord à deux, à vingt-huit, cela l'est encore plus. Par conséquent, il y a une tendance forte à ce que les réunions bilatérales aient lieu avant pour maximiser les chances de consensus avant la réunion officielle.

Sur le papier, pourquoi pas. Seulement, en réalité, il s'agit d'un encouragement au morcellement de l'Europe. Par exemple, l'ancien ambassadeur de Suède a développé une théorie selon laquelle les « PME » (les « petits et moyens pays » européens) devaient se méfier du couple franco-allemand. A raison, le poids économique de Berlin et Paris est tel qu'une fois qu'ils ont pris une décision, difficile pour les autres de contre-carrer leur position.

## Revue de presse : Lundi 31 août 2015

---

Or, ceci n'est pas une démocratie. Certes, cela respecte les lois de la démocratie internationale dans cette Europe-ONU que devient jour après jour l'Union européenne. Mais ceci ne permet pas de trouver de réelles solutions politiques. Surtout en cas d'urgence. Par exemple sur les migrants, malgré les 3000 personnes mortes en Méditerranée en 2014, il n'y a toujours pas de décisions prises. Ceci est logique dans le cadre de discussions entre diplomates ou techniciens. La Commission a beau avoir mis des propositions sur la table, il n'y a toujours pas de solution européenne. Pire, on s'écharpe sur 40 000 réfugiés alors que nous sommes 500 millions d'Européens. La Hongrie dresse un mur avec un potentiel futur Etat membre, la Serbie. En Allemagne, des centres d'accueil pour les réfugiés sont régulièrement brûlés.

L'Europe du bilatéralisme n'est donc ni juste vis-à-vis des pays plus petits que la France et l'Allemagne, ni utile pour aboutir rapidement à des solutions. Ce qui nous amène aussi à constater qu'il n'y a pas réellement de stratégie européenne sur les migrants. Ni Europe forteresse, ni Europe accueillante, chaque pays décide comment il gère cette question. Cette absence d'Europe est catastrophique et est en train de casser toute solidarité européenne.

Ce qui manque aujourd'hui à l'Union européenne, c'est une visibilité politique. Pour les citoyens, rien n'est clair et ils ont en plus le sentiment qu'ils n'ont pas de prise sur ce sujet. On voudrait faire le terreau du nationalisme, on ne s'y prendrait pas autrement.

« Migrants : face à l'ampleur de la crise, l'Europe cherche à agir » - Les Echos

## L'ÉVÉNEMENT

# Migrants: face à l'ampleur de la crise, l'Europe cherche à agir

Alors que les réfugiés arrivent par milliers chaque jour, les ministres de l'Union européenne se réunissent le 14 septembre pour discuter de la crise.



A la frontière macédonienne, des enfants ont été placés dans un train de réfugiés en partance pour la Serbie. Photo AFP

Michel De Grandi  
mgrandi@leschos.fr

Quelques jours à peine après la découverte de 71 cadavres de migrants entassés dans un camion stationné sur le bord d'une autoroute en Autriche, et alors que des centaines de personnes franchissent toujours la frontière – pas moins de 2.700 pour la journée de samedi –, l'Europe cherche enfin à trouver un dénominateur commun pour une action concertée.

Les ministres de l'Intérieur des pays de l'Union européenne vont tenir une réunion d'urgence le 14 septembre à Bruxelles. « Dans le but d'évaluer la situation sur le terrain, les actions politiques en cours et de discuter de nouvelles initiatives visant à renforcer la réponse européenne, le ministre luxem-

bourgeois de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, a décidé d'organiser un conseil JAI [justice et affaires intérieures, NDLR] extraordinaire », a indiqué dans un communiqué le Luxembourg, qui assure la présidence tournante de l'Union européenne.

Plus tôt dans la journée, les ministres français, allemand et britannique de l'Intérieur avaient appelé à l'organisation d'une telle réunion « pour préparer efficacement les décisions de celui du 8 octobre, et avancer concrètement », selon un communiqué. Les trois ministres ont souhaité également l'établissement, « très rapidement », d'une « liste des pays d'origine sûrs » afin de « compléter le régime d'asile européen commun, protéger les réfugiés et assurer l'effectivité des retours de migrants illégaux dans leur pays ».

Parallèlement, chaque pays continue de faire entendre sa propre voix. Ainsi, la France comme l'Italie se sont prononcées, dimanche également, pour une action rapide en faveur de l'octroi de l'asile aux réfugiés. L'Italie fera de l'obtention d'un droit d'asile européen « la bataille des prochains mois », a affirmé dimanche le président du Conseil, Matteo Renzi. « Chaque demande d'asile doit être examinée rapidement », a fait valoir, pour sa part, Manuel Valls, le Premier ministre français.

« Attitude scandaleuse »  
Cela étant, le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, a pour sa part jugé « scandaleuse » l'attitude de certains pays de l'Est de l'Europe face à la crise des réfugiés. « Quand je vois un certain nombre de pays d'Europe qui n'acceptent pas les contin-

gents [de répartition des exilés, NDLR], je trouve ça scandaleux », a-t-il déclaré aux médias Europe 1, i-Télé et « Le Monde », en précisant que ces pays se trouvent « dans l'Est de l'Europe ». Pendant ce temps, Berlin a renouvelé sa demande en faveur d'une meilleure répartition des migrants en Europe.

L'Allemagne devrait accueillir quelque 800.000 demandeurs d'asile au cours de l'année 2015. « On ne peut pas continuer sur de telles bases », a déclaré le porte-parole du gouvernement allemand. Alors que les Pays-Bas s'apprentent à durcir leur législation sur l'asile, Londres s'en est pris, de son côté, à l'accord de Schengen. Theresa May, la ministre britannique de l'Intérieur, demande que de « grandes décisions » soient prises au niveau européen pour revenir aux véritables principes de l'accord. ■

« Migrants : les Européens face à l'urgence » - Le Monde

## Migrants : les Européens face à l'urgence

L'UE reste sans réponse après la découverte de plus de 70 cadavres dans un camion en Autriche

VIENNE - correspondante

L'horreur de la crise des migrants a frappé au cœur de l'Europe. Jeudi 27 août, alors que s'ouvrait sous les ors du palais de la Hofburg, à Vienne, un sommet européen sur les Balkans dominé par la question de l'immigration, la police autrichienne a découvert des dizaines de cadavres en décomposition dans un petit camion frigorifique abandonné au bord de l'autoroute A4, non loin de la frontière avec la Hongrie.

Plus de soixante-dix corps de migrants ont été extraits du véhicule, a annoncé vendredi un porte-parole du ministère de l'Intérieur autrichien, revoyant à la hausse le bilan initiallement

donné. Selon les premières constatations, les victimes étaient mortes depuis un à deux jours. Le résultat des autopsies devait permettre, vendredi, de savoir s'il y a parmi elles des femmes ou des enfants et d'avoir une idée de leur origine et des causes de leur mort.

### « Avertissement »

C'est un employé de la société d'entretien de l'autoroute qui a repéré le camion, dans la matinée de jeudi, car des liquides à l'odeur pestilentielle s'échappaient de la remorque. Une journaliste de la télévision autrichienne a constaté que tout un côté du véhicule avait été enfoncé de l'intérieur : il semble que les malheureux qui y étaient enfermés ont tenté en vain de s'échapper. Le camion portait

encore le logo d'une entreprise de volailles de Slovaquie, mais était immatriculé en Hongrie au nom d'un ressortissant roumain.

Cette tragédie s'ajoute à la découverte, mercredi, au large de la Libye, d'un bateau dont la cale était remplie d'au moins trente cadavres. Elle est « un avertissement pour que nous nous mettions au travail afin de résoudre ce problème en faisant preuve de solidarité », a souligné la chancelière allemande, Angela Merkel, lors d'une conférence de presse à la Hofburg aux côtés de son homologue autrichien, Werner Faymann, du premier ministre serbe, Aleksandar Vucic, et de la haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères, Federica Mogherini.

### « On ne peut pas continuer avec des minutes de silence après chaque tragédie »

FEDERICA MOGHERINI  
chef de la diplomatie européenne

Tous les responsables européens présents à Vienne ont évoqué le drame, avant d'observer une minute de silence en mémoire des victimes. Mais « on ne peut pas continuer avec des minutes de silence après chaque tragédie », a observé Mme Mogherini, en rappelant que l'UE avait « le de-

voir moral et juridique de protéger les demandeurs d'asile.

Il faut « une approche européenne, tout le monde le dit », a encore rappelé Mme Mogherini, mais personne n'est vraiment d'accord sur la méthode à suivre : la Commission a mis, au mois de mai, sur la table, sa proposition de quotas de réfugiés par pays - sans grand succès jusqu'alors. Dans l'immédiat, elle travaille à établir une liste des pays d'origine considérés comme « sûrs ».

Le social-démocrate Faymann a mis en garde contre la tentation de fermer les frontières devant le flot de réfugiés et de migrants, dont plus de 100 000 sont entrés sur le territoire de l'UE au premier semestre. « La solution n'est pas de construire des murs et des minidors », a-t-il dit, faisant allusion à la décision de la Hongrie d'ériger une barrière sur sa frontière avec la Serbie.

Ce discours se démarque de celui de son ministre des affaires étrangères, Sebastian Kurz, qui avait évoqué un éventuel renforcement des contrôles policiers et des « procédures accélérées » pour étudier les demandes d'asile. Les Länder autrichiens se sont distingués par leur peu d'enthousiasme à accueillir des demandeurs d'asile, et Vienne a été épinglé, fin juillet, par un rapport d'Amnesty International décrivant les conditions déplorablement dans le camp d'accueil de Traiskirchen, près de la capitale.

L'attitude frileuse de nombreux pays européens contraste avec la ligne d'ouverture assumée par la chancelière allemande - et imposée à la majorité de son parti, la CDU - l'Europe, qui est un continent riche, est capable, fin août, de surmonter le problème », a affirmé avec force Mme Merkel, tout en reconnaissant la gravité du défi, puisque le nombre de réfugiés qui convergent vers l'Europe est aujourd'hui « le plus important depuis la seconde guerre mon-

diale ». La députée européenne Ulrike Lunacek, des Verts autrichiens, qui est aussi vice-présidente de la commission chargée des Balkans, plaide pour accorder systématiquement l'asile aux Syriens, à l'exemple de l'Allemagne.

Le premier ministre serbe a rappelé le lien qui existe entre la crise actuelle et le sujet théorique de ce sommet : les Balkans. Non seulement la région est devenue la principale porte d'entrée des réfugiés en Europe, elle est aussi elle-même une source d'émigration. Le Kosovo a ainsi fourni en 2015 le deuxième plus important contingent de demandeurs d'asile en UE, derrière la Syrie.

### Autres perspectives

« L'économie est le sujet le plus important », a plaidé Aleksandar Vucic. Il s'agit d'aider les six pays de l'est des Balkans - Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine, Monténégro et Serbie - et d'offrir à leur jeunesse d'autres perspectives que l'émigration.

En 2014, en campagne pour devenir président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker avait indiqué qu'il n'y aurait pas d'élargissement de l'Union pendant au moins cinq ans. Les « Sommits » sur les Balkans sont censés faire patienter ces pays en finançant leur développement.

La réunion de Vienne a mis face à face, lors d'un débat, mercredi soir, des responsables gouvernementaux des Balkans et des représentants de la société civile, qui leur ont reproché sans fond leur incompétence et leur avidité. Le sommet a pourtant permis d'avancer : des équipements d'infrastructure (une autoroute entre la Serbie et l'Albanie, ainsi que la modernisation de la ligne de chemin de fer entre Belgrade et Sarajevo), ont été décidés, pour 600 millions d'euros. Vingt-quatre autres projets, totalisant 7,7 milliards d'euros, vont suivre. ■

JOLIE STOLTZ

## A Paris, « on sait défendre les salariés, mais pas les réfugiés »

**SOUS LE PONT D'AUSTERLITZ**, des roulements de tambours, mêlés à des cris et des slogans. Pour la deuxième fois en un mois, une manifestation était organisée jeudi 27 août en soutien aux migrants qui vivent sous des tentes, à quelques pas de la Cité de la mode et des boîtes de nuit. Migrants et militants ont défilé d'Austerlitz à République pour demander à la préfecture de « tenir ses promesses » de rélogement. « Toute opération d'évacuation est conditionnée à une offre de logement », assure la Mairie de Paris. Mais ces hommes et ces femmes qui vivent ici depuis des mois, voire des années, n'ont jamais reçu de propositions, malgré une évacuation du camp prévue pour la mi-septembre.

Jeudi, sous la pluie incessante, les soutiens se faisaient rares. Une centaine de personnes, toutes de la sphère militante, avaient répondu à l'appel lancé par le Collectif de soutien aux migrants d'Austerlitz. La semaine précédente, l'opération n'a pas eu plus de succès, avec à peine 200 manifestants. C'est tout le paradoxe de la question des migrants : omniprésente sur le terrain et dans les médias, absente chez les politiques et les citoyens.

Pour Jocelyne Vaudenay, militante de la Li-

gue des droits de l'homme, le blocage vient d'abord des migrants, qui « ne veulent pas trop se montrer ». « C'est extrêmement difficile de leur faire comprendre qu'il est nécessaire de faire parler de soi, de manifester », explique-t-elle.

Vers 19 heures, après quelques rumeurs d'abandon en raison des conditions météorologiques, le cortège démarre sous une pluie battante. « Solidarité avec les réfugiés », scandent quelques dizaines de migrants, dans une ambiance bon enfant.

### « Non-sujet »

Les partis politiques et syndicats présents se comptent sur les doigts d'une main. « On sait défendre les salariés, mais pas les réfugiés », admet Françoise Blanche, membre du groupe « Migration » de la Confédération européenne des syndicats. Pour elle, cela ne fait aucun doute. « Il faut que les syndicats alertent davantage l'opinion ».

Une opinion peu encline à s'intéresser au sort des migrants. Nicolas Fauvel et Charles Pozzo, la vingtaine, regardent avec amusement le cortège défilé, boulevard de la Bastille. « En principe je les soutiens, explique Nicolas, mais c'est quand même la crise économique. Les gens en ont marre : les politi-

ques et les médias ne leur parlent que de la crise, alors ils ne sont pas focalisés sur l'aide aux migrants. » « Ils pensent que l'immigration, c'est du travail en moins », résume le jeune homme.

« La question des migrants n'intéresse plus personne depuis un moment », constate, amère, Brigitte Wieser, militante de Réseau éducation sans frontières. Incapable d'apporter des solutions efficaces, le gouvernement « essaie d'en faire un non-sujet », explique-t-elle. Utiliser le terme « migrant » est une tentative du gouvernement « de ne pas reconnaître qu'il y a un réel problème de réfugiés en Europe et en France », souligne Françoise Blanche.

Un choix qui forge dans l'opinion publique l'image d'un migrant encombrant. Emile Guillemin, déléguée nationale adjointe de la Cimade en Île-de-France, dénonce le « discours alarmiste de Bernard Cazeneuve » qui « offrait les Français », tout en se réjouissant du nombre de livres ou de films qui s'intéressent aux migrants, comme *Dheepan*, du réalisateur Jacques Audiard, actuellement en salles. Une pointe d'optimisme cependant loin de pallier l'indifférence dont souffrent les migrants. ■

AMÉLIE PETITDEMANGE

